

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
30.-	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.-	25.-	14.-

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
 Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Nouvelle offensive de paix soviétique destinée, cette fois, à mettre fin à la guerre de Corée (?)

Le premier ministre de Chine communiste, pour régler la question des prisonniers propose un plan similaire à celui suggéré par l'Inde, et serait d'accord de remettre à un Etat neutre ceux d'entre eux qui ne voudraient pas être rapatriés

Satisfaction dans les milieux de l'O. N. U. cependant qu'à Washington et à Paris on demeure encore circonspect

Des détails

HONGKONG, 30 (Reuter). — Le premier ministre de la Chine communiste, M. Chou-En-Lai, a déclaré, lundi, que le moment était venu de trouver une solution à toute la question des prisonniers de guerre. L'agence communiste chinoise «Chine nouvelle» annonce qu'il a affirmé que la solution du problème des prisonniers de guerre faciliterait la suspension des hostilités et la conclusion d'un armistice en Corée.

M. Chou-En-Lai a présenté une solution de compromis en ce qui concerne les prisonniers de guerre. Il a proposé que chacune des parties rende tous les prisonniers qui désirent être rapatriés, les autres devant être remis à un Etat neutre afin d'assurer une solution équitable au problème du rapatriement.

HONGKONG, 30 (Reuter). — M. Chou-En-Lai a dit encore, dans sa déclaration de lundi :
 Une solution raisonnable de la question de l'échange des prisonniers malades et blessés a certainement une grande importance pour la solution équitable de toute la question des prisonniers de guerre. Nous pensons donc que le moment est venu de régler cette question, afin d'assurer la fin des hostilités en Corée et la conclusion d'un traité d'armistice. Les gouvernements populaires de la Chine et de la Corée sont tous deux de lavis que les délégués de l'armée populaire coréenne et des volontaires chinois et ceux du commandement des Nations Unies pour les pourparlers d'armistice devraient immédiatement commencer les négociations sur la question de

l'échange de prisonniers de guerre malades et blessés durant la période des hostilités, et chercher une solution générale à la question des prisonniers de guerre.

Une base de travail

Les pourparlers d'armistice en Corée de l'année passée représentent déjà une base pour la réalisation d'un armistice. Au cours des pourparlers de Kaesong et de Panmunjon, les délégués des deux parties avaient déjà réalisé un accord sur toutes les questions à l'exception de celle des prisonniers.

Dans la question de la suspension des hostilités en Corée, qui concerne le monde entier, les deux parties se sont déjà mises d'accord pour qu'il soit mis un terme aux hostilités douze heures après la signature d'un armistice.

Après avoir énuméré les autres points sur lesquels un accord a été atteint lors des pourparlers d'armistice de Panmunjon, M. Chou-En-Lai a encore ajouté :

Au cours de ces pourparlers, une seule question — celle des prisonniers de guerre — a fait échouer la conclusion d'un armistice.

Tenant compte du fait que les divergences entre les deux parties dans cette question constituent le seul obstacle à la réalisation d'un armistice en Corée, et soucieux de tenir compte du désir de paix des peuples du monde entier, le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, désireux de poursuivre leur politique permanente tendant au maintien de la paix, sont prêts à prendre des mesures pour éliminer ces divergences et amener ainsi un armistice en Corée.

Dans ce but, les gouvernements de Chine et de la République populaire de Corée proposent que les deux parties se déclarent d'accord que tous les prisonniers de guerre dont elles disposent soient rapatriés après la suspension des hostilités, à condition qu'il le désirent, et que les autres soient remis à un Etat neutre afin d'assurer et de garantir une solution équitable du problème.

— a fait échouer la conclusion d'un armistice.

Tenant compte du fait que les divergences entre les deux parties dans cette question constituent le seul obstacle à la réalisation d'un armistice en Corée, et soucieux de tenir compte du désir de paix des peuples du monde entier, le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, désireux de poursuivre leur politique permanente tendant au maintien de la paix, sont prêts à prendre des mesures pour éliminer ces divergences et amener ainsi un armistice en Corée.

Dans ce but, les gouvernements de Chine et de la République populaire de Corée proposent que les deux parties se déclarent d'accord que tous les prisonniers de guerre dont elles disposent soient rapatriés après la suspension des hostilités, à condition qu'il le désirent, et que les autres soient remis à un Etat neutre afin d'assurer et de garantir une solution équitable du problème.

(Lire la suite en 11^{me} page)

A Paris, satisfaction mêlée de circonspection

car l'on souligne l'interdépendance des affaires de Corée et d'Indochine

Notre correspondant de Paris nous téléphone :
 En l'absence du chef du gouvernement et de son ministre des affaires étrangères, les réactions officielles françaises sur les entretiens de Washington et les déclarations de M. Chou-En-Lai favorables à un arrêt des hostilités en Corée, ne dépassent pas le cadre limité d'une satisfaction de principe nuancée d'un évident souci d'éviter toute imprudence même verbale.

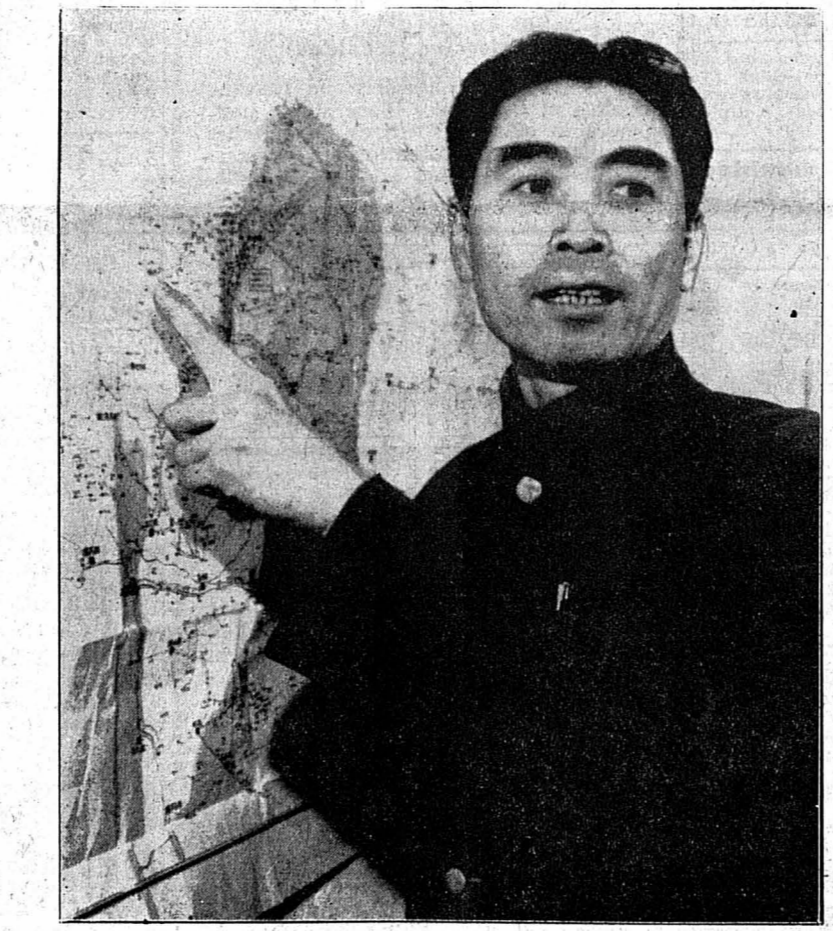
Dans les milieux de presse tenus à moins de discrétion, l'impression générale est que le bilan du voyage américain présente un côté positif et un côté négatif. Côté positif, la qualité de grande puissance reconnue à la France (en fait, l'avait-elle jamais perdue ?), côté négatif, dans la mesure où jusqu'ici tout au moins, au-

cune promesse d'extension des crédits américains n'a été faite aux délégués français.

Aux yeux des spécialistes, la partie la plus intéressante du communiqué officiel est celle qui a trait à l'interdépendance de la guerre de Corée et du conflit indochinois. La thèse en soi n'est pas nouvelle, mais au moment où le ministre des affaires étrangères de Pékin se déclare favorable à une cessation des hostilités en Corée, cette réaffirmation de la solidarité franco-américaine en Extrême-Orient prend un relief tout particulier.

Faisons-nous l'écho encore d'une crainte émise ici, à savoir qu'un armistice en Corée pourrait sous-entendre des menaces accrues sur l'Indochine.

M.-G. G.



M. Chou-En-Lai

Est-ce enfin une proposition concrète ?

Une nouvelle qui pourrait avoir des répercussions décisives sur le cours des événements tels que nous les connaissons depuis que nous sommes en période de « guerre froide » est parvenue hier soir. M. Chou-En-Lai, premier ministre de la Chine populaire, a fait savoir (sans nul doute après entente avec les nouveaux dirigeants du Kremlin auxquels il vient de rendre visite) qu'il était prêt à réexaminer le problème de l'échange des prisonniers de guerre en Corée sur une base qui n'est plus éloignée de celle qu'avait préconisée l'an dernier, à l'O.N.U., la République de l'Inde. Et pratiquement, cela peut signifier la fin à brève échéance des hostilités coréennes !

L'information suit immédiatement celle qui avait été publiée avant-hier et qui avait trait au rapatriement des prisonniers malades ou blessés. Mais pour le comprendre, pour saisir le sens de l'événement, un bref retour en arrière est nécessaire.

tyrannie des êtres humains. Ils acceptaient bien que des commissions imparciales viennent enquêter sur les sentiments réels de ces malheureux. Mais sur un principe d'humanité aussi élémentaire, ils ne voulaient transiger à aucun prix. C'était été pour eux renier les raisons mêmes qui les avaient fait s'opposer à l'agression nord-coréenne.

C'est en vain que l'Inde proposa alors son plan de médiation. En gros, celui-ci consistait à préconiser le rapatriement immédiat de tous les « volontaires ». Pour les autres, ils auraient été confiés à un ou des Etats neutres où ils auraient été en sécurité jusqu'au moment où, la paix étant revenue, une décision équitable concernant leur sort interviendrait. Le bloc soviétique rejeta cette solution médiatrice. Et, s'il y a un coup de théâtre, cette nuit, c'est précisément que M. Chou-En-Lai accepte soudain que reprennent, sur une telle base, les pourparlers d'armistice. Autrement dit, il admet que soient livrés à un neutre (à déterminer) ceux des prisonniers rouges qui entendent ne plus vivre sous régime communiste.

Encore que Washington, Londres et Paris, avant de se livrer à des commentaires, tiennent à reprendre leur souffle, on ne cache pas, dans les milieux de l'O.N.U., la satisfaction que l'on éprouve : on entrevoit déjà la « fin de la nuit » ! Et plus généralement le problème se pose : la nouvelle équipe du Kremlin a-t-elle oui ou non décidé de changer de politique ? L'offensive de paix déclenchée par les premières paroles de M. Malenkov, mais qui apparaissait une fois de plus toute verbale comme au temps de Staline, va-t-elle s'appuyer enfin sur des éléments concrets, comme semble l'indiquer la proposition de Chou-En-Lai ?

Ou tout cela cache-t-il encore quelque chose ? Des arrière-pensées ou de nouvelles intentions ténébreuses ? Personne ne se risque à répondre, tant on a peur de voir se briser, à peine apparu, le fragile espoir de paix qui naît !

René BRAICHET.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES CONTRIBUABLES

Le Conseil général de Neuchâtel vote l'arrêt sur la perception des impôts

Séance du 30 mars 1953 - Présidence : M. J. J. Du Pasquier, président

Un véritable vent d'économies a soufflé hier soir sur le Conseil général. Comme on le lira plus loin, les projets de l'exécutif ont été passés au crible et dans tous les groupes on réalise maintenant qu'il est temps de mettre un frein aux dépenses.

Il y a quelques mois, nous lançions ici même un cri d'alarme en soulignant que la dette publique de la ville atteint le chiffre particulièrement inquiétant de deux mille francs par tête d'habitant. Certes, il est des dépenses inévitables, mais l'heure est venue de se souvenir de ce vieil adage : « Gouverne la bouche d'après la bourse ».

Enfin, c'est avec une satisfaction évidente que l'on apprendra que le Conseil général a voté l'arrêt prévoyant diverses mesures d'allègement concernant la perception des impôts. Le grand argentier communal peut être assuré de la reconnaissance des contribuables.

Le président a reçu deux lettres qui seront examinées par le bureau de l'assemblée.

M. S. Humbert (rad.) a demandé que sa motion soit examinée en premier lieu. Il s'agit en quelque sorte d'une demande d'inventaire des crédits en cours et de connaître les intentions du

Conseil communal pour les mois à venir avant même de voter de nouvelles dépenses. Cette motion voudrait aussi que l'exécutif fixât un code d'urgence des dépenses à engager. De la réponse du Conseil communal dépendra l'attitude des groupes au sujet des crédits proposés dans la présente séance et qui atteignent plusieurs millions.

M. Marquet (lib.) rappelle qu'il a déposé avec M. Wavre une motion qui tendait au même objectif.

M. Linière (soc.) est effrayé du nombre des dépenses nouvelles qui figurent à l'ordre du jour. Il appuie la motion radicale car, dit-il, on peut craindre une mise sous tutelle de la commune si l'on continue à dépenser à ce rythme.

M. Paul Rognon, président du Conseil communal, affirme que l'exécutif a déjà présenté un programme des travaux à exécuter. Mais depuis lors, il s'est révélé que d'autres travaux devaient être entrepris rapidement. Tous les projets présentés sont consécutifs au développement de la ville. Il est en effet des échéances auxquelles il n'est pas possible de se soustraire, notamment en ce qui concerne les bâtiments scolaires. Il faut envisager comme investissements normaux une somme de dix millions environ.

M. S. Humbert (rad.) regrette que le Conseil communal ne puisse pas donner plus de précisions sur les travaux à exécuter. En conséquence, il propose de renvoyer à une prochaine séance toutes les demandes de crédits prévues à l'ordre du jour.

ACTIVÉ PAR UN VENT VIOLENT

Un énorme incendie a ravagé les grèves entre Gletterens et Portalban

Tous les pompiers de la région ont été mobilisés pour protéger les chalets de week-end et enrayer le sinistre

De notre envoyé spécial :
 Hier, en fin d'après-midi, le feu s'est déclaré, dans des circonstances encore inconnues, sur les grèves situées sur la rive sud du lac, au-dessous du village de Gletterens. Les roseaux particulièrement secs après cette longue période de beau temps, s'enflammèrent avec une rapidité inouïe et cela d'autant plus que le vent soufflait avec force.

C'est à 16 h. 30 que le commandant des pompiers de Gletterens, M. Martin, constata l'incendie et donna l'alarme dans la localité. Au même moment, le tocsin alertait également les pompiers de Portalban. L'incendie s'était déjà étendu tant à l'ouest qu'à l'est.

Sept pompes sur les lieux

La situation devenant menaçante, le syndic de Gletterens, M. Dejardin, alarma par téléphone les pompiers de Payerne. Ceux-ci arrivèrent quelques minutes après avec trois pompes dont deux appartenant à l'Armée militaire. Le major Willy, de Payerne, prit aussitôt la direction des opérations.

Peu de temps après, des pompiers d'Estavayer parvinrent aussi sur les lieux. Ils étaient accompagnés des participants au cours de commandants de bataillons fribourgeois de sapeurs-pompiers qui se tient actuellement à Estavayer.

La motopompe de Cudrefin fut placée en état d'alerte. Les premiers secours de Neuchâtel offrirent également leur service, mais l'on n'eut pas besoin d'avoir recours à eux, car quelque cent cinquante pompiers se trouvaient déjà au nord du lac.

A 18 heures, le feu prenait véritable-

ment une ampleur extraordinaire. Les flammes s'élevaient à une dizaine de mètres de hauteur et, poussées par le vent, progressaient par moment à plus de douze mètres par seconde.

Portalban et Gletterens menacés

Le feu qui avançait rapidement en direction de l'ouest et en même temps en profondeur vers le sud, arriva bientôt aux abords du village de Gletterens où les habitants fixèrent eux-mêmes des courses, la plus grande partie des pompiers du village étant occupée à combattre le sinistre sur la grève. Le feu s'approcha également dangereusement du village de Portalban.

Pour combattre efficacement le sinistre, les habitants des localités menacées ouvrirent des tranchées à l'aide de tracteurs et de charrettes. Sans l'arrivée des pompes à moteur, plusieurs chalets appartenant pour la plupart à des Neuchâtelois auraient été la proie des flammes. Les pompiers aspergèrent les bâtiments menacés et parvinrent ainsi à écarter le danger.

Les dégâts

Le feu a ravagé la grève et des arbres sur une longueur de 5 à 6 kilomètres et sur une profondeur de 3 kilomètres. Il s'est donc étendu sur une vingtaine de kilomètres carrés. Les dégâts sont cependant moins importants qu'on pouvait le craindre. Seuls, une centaine de stères de bois et des arbres ont été consumés. La destruction des roseaux constitue toutefois une perte sensible pour l'Etat de Fribourg qui les vendait aux paysans.

R. J.

(Lire la suite en 11^{me} page)

J'ÉCOUTE... POGNON FRAIS

Voici donc, que l'« évasonniste » vous reprend son monde. Non pas, cependant, tout son monde. Tant mieux pour ceux qui peuvent, ainsi, pendant les fêtes de Pâques, s'offrir les joies... ou les péris de l'aventure ! Tant mieux aussi pour ceux qui, sagement ou manquant de pépune — le mot est vieux, mais toujours éloquent — leur préfèrent celles d'un voyage bien tranquille autour de son chez-soi !

Enfin, seuls ! Plus de gens affolés, fous de vitesse, du moins, roulant à cent à l'heure dans toutes les directions, autour de nous. En famille ou pas, on va pouvoir reprendre un peu de souffle. Et penser sereinement. Plaisir rare aussi et que n'auront sûrement pas ceux qui partent en ce tout prochain week-end pascal.

Demeurer au logis n'est pas sans récompense. Soyez-en fermement persuadés, gens de bien qui, de gré ou de force, prenez ce parti ! Vous n'en serez, croyez-le encore, que plus largement récompensés !

Quand ce ne serait qu'en jetant un coup d'œil dans un avoir que ne seront pas venues écorner fâcheusement les « douloureuses » d'hôteliers et de restaurateurs par trop hospi-

taillers à l'égard de vos deniers et de vos petites et grandes coupures.

Il s'en trouve, en effet. Or, rien ne vient mieux gêner le plaisir du voyage que de constater, au retour ou même pendant, que, souvent, l'on est refait.

Car il est des requins dans la profession. Combien de fois ceux qui rentrent n'ont-ils pas, dans une bouche que ne flatta même pas toujours le repas, l'exclamation classique : « C'était le coup de fusil ! »

Mais, après tout, serait-ce la réputation qu'ambitionnent même certains industriels, trop industrieux, de l'hôtellerie de chez nous ? Visiblement outré, le correspondant de l'Agence télégraphique mande que les milieux touristiques suisses de Londres se scandalisent de l'avidité de ceux-ci.

N'ont-ils pas, aussitôt, cherché à tirer parti, de l'octroi aux touristes anglais d'un contingent plus élevé de devises :

— A nous, ce pognon frais ! se sont-ils écrits en chœur, à Lugano et en Engadine.

Et de majorer leurs prix... Comme c'est malin !

On ne saurait mieux tuer la poule aux œufs d'or.

FRANCHOMME.

Des explications des milieux hôteliers

En marge des réflexions de notre collaborateur Franchomme, il convient de signaler les explications des milieux hôteliers au sujet de ces augmentations de prix.

En fait, les prix actuellement en vigueur sont fixés par le Guide 1953-1954, dont l'impression a été commencée en automne 1952 déjà, c'est-à-dire à une époque où il n'était pas question d'une augmentation de la somme mise à la disposition des touristes anglais.

Sur deux mille hôtels que compte la Suisse, quelques dizaines seulement marquent par rapport au Guide 1952-1953 des variations de prix, mais cela pour des raisons spéciales qui n'ont rien à voir avec l'attribution de 40 livres sterling aux touristes anglais. Il s'agit d'hôtels qui, à la suite de travaux d'amélioration ont demandé un changement de catégorie.

Si quelques-unes de ces adaptations individuelles se marquent donc par des augmentations de prix, il en est d'autres qui indiquent au contraire une diminution, certains hôtels ayant été, sur leur demande, classés dans une catégorie inférieure.

On a fait remarquer qu'il y avait deux manières de concevoir le tourisme : par agence ou de passage. A ce propos, il faut souligner que le tourisme à Neuchâtel, par exemple, est plus particulièrement un tourisme de passage. A Lugano et dans l'Engadine, le tourisme est, en revanche, un tourisme d'agence, qui prévoit, en général, des séjours de six à huit jours. Or, le tourisme anglais est pour 90 % constitué par une clientèle qui vient par contrats d'agence. Il se peut qu'au moment où l'attribution de devises aux touristes anglais n'était que de 25 livres sterling, certains hôtels, traitant avec certaines agences pour des régions comme Lugano ou Saint-Moritz, où le tourisme anglais est vital, aient fait des concessions et accordé des prix extrêmement bas que les dites agences, les circonstances ayant changé, aimeraient imposer encore aujourd'hui.

EN QUATRIÈME PAGE : Chronique radiophonique par le Père Sorrell

Les sports

EN HUITIÈME PAGE : Revue des faits économiques par Philippe Voisier

Encore le prix de la viande

AVIS OFFICIELS

Mise à ban

Avec l'autorisation du président du district de Neuchâtel, l'entreprise COMINA NOBILE & Cie à Saint-Aubin, met à ban le chantier de construction d'un immeuble locatif sur un terrain situé à Serrières, au lieu dit : « LA COQUEMENE », article 6112 du Cadastre de Neuchâtel.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de s'introduire et de stationner dans le chantier.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Saint-Aubin, le 16 mars 1953.

La requérante : COMINA NOBILE & Cie

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, le 25 mars 1953.

Le président du tribunal : B. HOUJRIET

A VENDRE, sur territoire de Peseux (Neuchâtel)

VILLA-CHALET

construction neuve très soignée, bois sur maçonnerie, cinq chambres, salle de bains, véranda, tout confort, situation exceptionnelle, vue merveilleuse, à l'orée de magnifiques forêts, accès facile, éventuellement meublée. — Pour visiter et traiter s'adresser à M. Luc Rosselet, 28, Grand-Rue, Peseux. Tél. (038) 81756.

A VENDRE

BELLE USINE

entre Lausanne et Renens, surface totale 900 mètres carrés, dont bâtisse d'avant-guerre 390 mètres carrés. Convendrait pour mécanique ou autre. — Ecrire sous chiffres PO 80403 L, à PUBLICITAS, LAUSANNE.

GRÈVES

à vendre magnifique sol à bâtir boisé, en bordure du lac, à l'abri des hautes eaux. Prix intéressant. Région : Corcelles-sur-Concise. S'adresser : Entreprise Comina Nobile & Cie, Saint-Aubin (Neuchâtel).

SAINT-AUBIN Neuchâtel

A VENDRE une magnifique

VILLA de MAÎTRE

comprenant : un appartement de cinq chambres, véranda, salle de bains, douche et deux W.C. ; un appartement de six chambres, terrasse, salle de bains et deux W.C. ; un appartement de quatre chambres et salle de bains ; deux appartements de trois chambres et salle de bains ; un appartement de deux chambres et salle de bains, garage pour deux autos. Chauffage mazout. 10.700 m² de terrain de vignes ; toutes dépendances. Prière de faire offres sous chiffres P 10343 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

A LOUER

LA BÉROCHE

A louer à Sauges-Saint-Aubin, pour le 1er juin prochain, un appartement de deux pièces tout confort. S'adresser à M. Forster, Sauges (Neuchâtel).

CHALET

de plage à louer, au mois ou par quinzaine. S'adresser : Sablons 31, Neuchâtel, 3me, à gauche.

A LOUER

deux belles chambres communicantes, au sud. (Téléphone, lumière, sonnerie à part du logement). Part à la salle de bains. Ecrire sous chiffres P 2812 N à Publicitas, Neuchâtel.

A LOUER

On offre à louer, au Vauseyon, un logement de quatre pièces, bains, tout confort, chauffage général. Loyer Fr. 170.— par mois, plus participation aux frais de chauffage. Libre à dater du 15 avril 1953. Pour tous renseignements s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, à Neuchâtel. (Tél. 54032).

24 septembre

A louer un bel appartement moderne de deux chambres et hall. Frigidarium, Loyer mensuel 195 francs plus chauffage. S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 51063.

BEVAIX

On offre à louer à Bevaix, à proximité du centre du village, un local, qui peut être utilisé comme magasin ou comme entrepôt. Entrée en jouissance : tout de suite. Loyer : Fr. 50.— par mois. Pour tous renseignements s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Notre 2, Neuchâtel. Tél. 54032.

GARAGE

à louer pour le 24 Juin, à Trois-Portes 25. S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 51063.

CHAMBRES

A louer belle chambre à monsieur sérieux. Rue de l'Eglise 6. Mme Stöckli.

INSTITUTION SOCIALE

cherche au centre de la ville, à Neuchâtel,

un appartement

de quatre ou cinq pièces

un appartement

de deux pièces

pour installer ses bureaux. PRESSANT. Adresser offres écrites à M. T. 555 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche jolies

chambre

pour le 12 avril. Neuchâtel-Monruz et environs. W. Kuhn, Riedernstrasse 1984, Flawil SG.

Ménage sans enfant cherche un

appartement

de deux ou trois pièces sur territoire communal. Adresser offres écrites à F. S. 488 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche mansarde ou chambre simple

près de la gare, pour le 15 avril. Adresser offres écrites à O. U. 591 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer deux chambres

non meublées, avec eau courante. Adresser offres écrites à X. V. 459 au bureau de la Feuille d'avis.

Corcelles-Peseux-Montmolin

Jeune ménage sans enfant cherche un appartement de trois ou quatre chambres ou une maison familiale avec confort et jardin. Personnes très soigneuses. Adresser offres écrites à A. R. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

Demaiselle cherche chambre indépendante

Entrée personnelle, si possible au rez-de-chaussée. Adresser offres écrites à M. L. 594 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise industrielle aux abords de la ville cherche une

employée de bureau

habile et consciencieuse, pour son service des clients. Connaissances comptables et de l'allemand désirées. Entrée le plus tôt possible. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres P. 2811 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Conducteur de travaux

(Ingénieur ou technicien)

est demandé par entreprise de Travaux publics et bâtiments. Place stable pour personne qualifiée. Offres manuscrites détaillées, âge, prétentions, références sous chiffres B 4037 X Publicitas, Genève.

Jeune Suisse allemande, ayant terminé l'apprentissage, cherche place comme

employée de bureau

pour se perfectionner en français. Entrée 15 avril ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à S. E. 564 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau

connaissant la machine à écrire serait engagée tout de suite ou pour date à convenir par une entreprise du Val-de-Ruz (petite manutention et expéditions). — Faire offres sous chiffres A. L. 571 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le début d'avril un

jeune homme

sachant traire le vacher. Bons soins et bons gages. S'adresser à M. Miéville, ferme de Châtillon, Bevaix. Tél. 66275.

PENSIONS

A louer chambre avec pension à jeune homme sérieux. Bellevaux 3. — Tél. 53591.

VACANCES

Garçon en âge de scolarité serait reçu dans famille (banlieue de Neuchâtel), pour court ou long séjour. Adresser offres écrites à D. W. 593 au bureau de la Feuille d'avis.

On prendrait quelques pensionnaires. S'adresser rue Purry 4, 2me à droite. Prix modeste.

Belle chambre et pension soignée, au centre. S'adresser : Boine 2.

DEM. A LOUER

Chalet ou appartement

au bord du lac serait loué à l'année. Téléphone au (039) 32022.

AU CENTRE

chambre est demandée par jeune homme sérieux. Ecrire à case postale 295, Neuchâtel 1.

Jeune couple désire louer un

petit appartement

de deux ou trois pièces, avec cuisine, tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à S. R. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

Particulier cherche

maçons qualifiés

Région de Colombier. Fort salaire. — Adresser offres écrites à L. K. 607 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille intelligente et distinguée trouverait place de

vendeuse débutante

dans confiserie-tea-room. Faire offres avec photographie, copies de certificats et prétentions de salaire à Moreau, confiseur à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

On cherche

JEUNE FILLE

pour ménage et magasin dans boulangerie-pâtisserie. Demander l'adresse au No 605 au bureau de la Feuille d'avis.

NURSE

pour deux enfants de 2 1/2 ans et 1 année est demandée pour Berne. Entrée : 15 avril ou 1er mai. Tél. (031) 24121 ou offres sous chiffres A. 9797 Y. à Publicitas, Berne, avec photographie et références.

Atelier de reliure cherche une

jeune ouvrière

(présentée par parents), pour travaux de brochage. Place stable. Ecrire : case postale 261, Neuchâtel.

On cherche une jeune

FILLE

15-16 ans, pour aider dans un ménage simple avec deux enfants. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Salaire : 60 fr. Offres à Mme R. Welti-Spilmann, Schachenstrasse, Hedingen (Zürich).

Bonne à tout faire cuisinière

active et en bonne santé (âge 35-50 ans) est cherchée, pour le 1er avril dans un ménage soigné de deux personnes, de préférence personne habitant Neuchâtel ou aux environs. — Adresser offres écrites à S. L. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

On demande une

personne de confiance

sachant cuisiner (avec deux aides) et pouvant occuper la direction d'une pension de jeunes filles. Home « Les Hirondelles », Yverdon.

On cherche une jeune fille présentant bien

sommelière

Débutante serait mise au courant. Tél. 91441.

On cherche une

jeune fille de salle ou un jeune sommelier

pour tout de suite. Offres avec certificats et photographie au restaurant du Théâtre, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

INFIRMIÈRE

sage-femme diplômée cherche journées ou veilles dans hôpital ou clinique. Faire offres sous chiffres P. 7299 A. à Publicitas, Neuchâtel.

CARRELEUR

disponible tout de suite, cherche travail au mètre ou à l'heure. M. Leclaire, Granges 14, Peseux.

ITALIEN

encore en Italie, en possession du passeport cherche place à la campagne. S'adresser à N. Ponzetta c/o M. Schray, Côte 11, Neuchâtel.

Jeune chauffeur

(poids légers), cherche place. Libre tout de suite. — Offres : Tél. (039) 26028.

Personne de confiance

bonne ménagère, propre et soignée, cherche à faire un petit ménage. De 8 h. 30 à 15 heures. Demander l'adresse du No 602 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune mécanicien sur autos, capable

(mécanicien militaire), désirent apprendre la langue française, cherche place dans garage bien installé, avec chambre et pension chez l'employeur. Adresser offres à Anton Rüttimann, Poststrasse, Fâchen (Schwyz).

JEUNE FILLE, 24 ans, terminant ses examens

d'aide-médecin, laborantine

cherche situation pour début de mai. Faire offres sous chiffres P 2788 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune commerçant, diplômé ce printemps, cherche place

d'employé de bureau

(banque ou maison de commerce) pour se perfectionner dans la langue française. S'adresser à Werner Bodenmann, Marktstrasse 10, LANGNAU (Berne).

Employé qualifié

ayant longue expérience banque et industrie, pratique des voyages, capable d'établir un bilan, connaissances de la vente, de la comptabilité industrielle, apte à diriger du personnel et traiter avec la clientèle, pouvant prendre des responsabilités, serait désireux de pouvoir adresser ses offres de services manuscrites détaillées avec curriculum vitae et références à Messieurs les employeurs raisonnables pensant pouvoir l'utiliser. — Ecrire sous chiffres P. 2779 N., à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL.

Je cherche pour ma fille de 17 ans une place

d'aide-ménagère

et éventuellement emploi au magasin. Vie de famille désirée. Adresser offres à famille Harder, boucherie zur Eltracht, Ormalingen (Bâle-Campagne).

Jeune homme cherche place

« Rilex » 7 CV

quatre vitesses, boîte Willson, 600 fr. - Delay, Port de la Maladière.

A vendre, belle occasion, une voiture

« Renault » luxe

4 CV, modèle 1950, en parfait état, ayant peu roulé, révision complète du moteur. Faire offres écrites à O. M. 606 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour

JEUNE FILLE

de 16 ans, ayant fréquenté l'école ménagère, place facile dans ménage soigné. Vie de famille désirée. Adresser offres à famille M. Kocherhans, quincailleur, Diessenhofen (Thurgovie).

A VENDRE

Vélo d'homme

65 fr., charrette pour du bois, 25 fr. Paris 101, en bas, à droite.

POUSSETTE

« Wisa-Gloria », crème, en bon état, à vendre à prix avantageux. S'adresser à A. Storzer, Portes-Rouges 115.

MENTHOL

LINOLÉUM - LIÈGE

CAOUTCHOUC ASPHALTILE

Faubourg de l'Hôpital 36

Tél. 52041

A vendre un LUSTRE

à trois bras. Evole 14, 2me étage.

MEUBLES USAGES

à vendre, tels que : chambres à coucher, salles à manger, meubles combinés, buffets de service, tables de tous genres, chaises, divans-lits, studios, fauteuils, armoires, commodes, bureaux, lits jumeaux et quantité d'autres meubles. A visiter aux entrepôts Meyer, Ecluse 74. Entrée dans la cour. — Tél. 55034.

D. W. Witschi

vétérinaire

Maladie pour petits animaux de retour du service militaire

Domicile : Tél. 823 08, nouveau numéro Bureau : Tél. 571 03

APPRENTISSAGES

Apprenti ramoneur

est cherché par W. Obrist, maître ramoneur, 13, chemin des Grands-Pins, Neuchâtel.

REMERCIEMENTS

Ne pouvant répondre personnellement à tous ceux qui nous ont témoigné affection et sympathie, nous leur exprimons ici toute notre reconnaissance.

La famille de Mme Ida PIERREHUMBERT-PORRET.

Madame veuve Louis MURISSET-GIRARD, ses enfants et petits-enfants, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur cher époux, père et grand-père vont prier de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Le Landeron, le 27 mars 1953.

PERDUS-TROUVÉS

Trouvé le 15 mars, rue de Neuchâtel, Peseux.

BACHE

grise. La réclamer contre frais d'insertion, à la rue de Neuchâtel 35, 1er étage, Peseux.

Trouvé un

vélo de dame

plaque No 13321 NE. — Prière de venir le chercher chez Fritz Zumbrunen, Fahys 13, Neuchâtel, en apportant la Feuille de contrôle.

DEM. A ACHETER

LINOLÉUM

en bon état. Tél. 5 35 80.

Je cherche à acheter une

« VESPA »

Offres à case postale 5, Corcelles (Neuchâtel).

Je cherche à acheter

moteur de bateau

neuf ou d'occasion, en parfait état, 2,5 CV à 5 CV, avec ralenti. Faire offres avec prix à Christian Marcel, rue Collège No 139, la Neuveville.

AVIS DIVERS

MARIAGE et de

toute confiance, présentant très bien, de milieu aisé et cultivé, assez isolée et manquant de relations, souhaite faire la connaissance d'un monsieur grand et distingué d'honorabilité et d'éducation parfaites, âgé de 45 à 57 ans, ayant belle situation. Discretion absolue. — Anonymes et Agences s'abstenir. Prière d'adresser offres à B. K. 595, case postale 6677, Neuchâtel.

CAISSE

D'ÉPARGNE

de Dombresson

Fermée samedi et lundi de Pâques

PROF. MÉDICALES

D^r GRÉTILLAT

ABSENT du 1er au 8 avril

D^r Grether

COLOMBIER ABSENT du 1er au 12 avril

D^r Knechtli

PESEUX ABSENT

Madame

D. Hofer-Silvestre

Médecin-dentiste

MUSÉE 7 ABSENTE

Le

D^r Alf. C. MATHEY

s'absentera dès vendredi 3 avril

D^r W. Witschi

vétérinaire

Maladie pour petits animaux de retour du service militaire

Domicile : Tél. 823 08, nouveau numéro Bureau : Tél. 571 03

APPRENTISSAGES

Apprenti ramoneur

est cherché par W. Obrist, maître ramoneur, 13, chemin des Grands-Pins, Neuchâtel.

REMERCIEMENTS

Ne pouvant répondre personnellement à tous ceux qui nous ont témoigné affection et sympathie, nous leur exprimons ici toute notre reconnaissance.

La famille de Mme Ida PIERREHUMBERT-PORRET.

Madame veuve Louis MURISSET-GIRARD, ses enfants et petits-enfants, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur cher époux, père et grand-père vont prier de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Le Landeron, le 27 mars 1953.

Ecoles secondaires

Section classique et Section moderne

Année scolaire 1953-1954

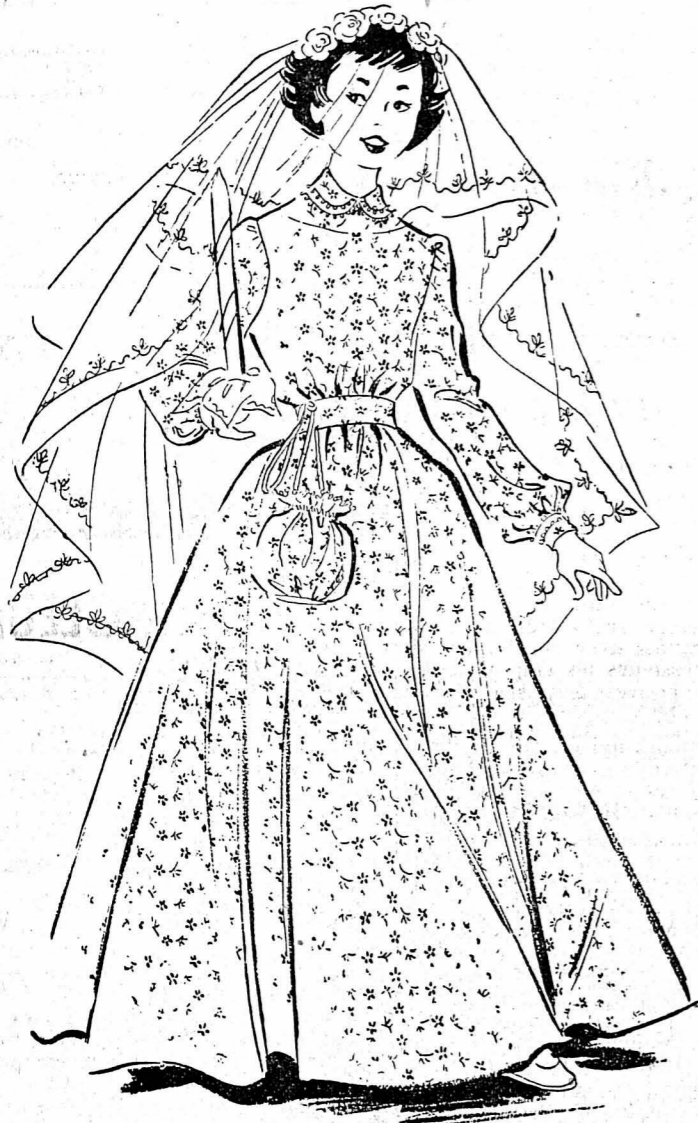
INSCRIPTIONS ET EXAMENS D'ADMISSION : MERCREDI 1er AVRIL

Les élèves de l'école primaire de Neuchâtel sont admis sans examen s'ils sont promus régulièrement de 5me en 6me primaire

Une cérémonie inoubliable!
POUR NOS FILLETTES

LA COMMUNION

Vous trouverez à notre grand rayon « Tout pour l'enfant » un choix splendide de robes pour cette occasion.



Superbe ROBE en organdi

brodé, avec combinaison et aumônière.
Longueurs 100 à 135 cm.

79.- 69.- **49.-**

Ravissante ROBE en tulle

brodé, avec combinaison taffetas et aumônière. Longueurs 105 à 135 cm.
Grandeur 105

79.-

MODÈLE PLUS RICHE

en broderie anglaise, avec combinaison et aumônière. Longueurs 105 à 135 cm.
Grandeur 105

89.-

GRAND CHOIX DE COURONNES, DIADÈMES, BRASSARDS ET VOILES ORGANDI BRODÉ, AU 2^{me} ÉTAGE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

ACHÉTEZ VOS VINS FINS de FRANCE

pour votre repas de Pâques dans les Magasins Meier



Bailloz S.A.
NEUCHÂTEL

Nous vous offrons le plus grand choix de divans et lits couches et reprenez volontiers vos vieux divans ou lits comme acompte sur votre achat, le solde pouvant être payé par mensualités.

Meubles G. Meyer le spécialiste du divan-lit
Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

A vendre une TABLE

en noyer, avec allonges, 145 cm. de long sur 110 cm. de large et une belle

cuisinière à gaz blanche, quatre plaques, en parfait état, marque « Le Rêve ». S'adresser: rue Pourtalès 5, 3^{me} ou Tél. 5 47 66.

PÂQUES 1953



CHEMISES et CRAVATES

Faites votre choix dès maintenant au magasin spécialisé VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

Savoie-Petitzierre S. A.

Rue du Seyon - NEUCHÂTEL

POUR PÂQUES

Bel assortiment dans toutes les viandes

Charcuterie fine, Lapins, Poulets

BOUCHERIE-CHAUCUFERIE

GUTMANN

Avenue du Premier-Mars

4 vins Médinah Fr. 1.80 + v.
Neuchâtel Fr. 1.90 + v.
Chili Fr. 1.95 + v.
Saint-Georges Fr. 2.- + v.
— parmi nos 60 sortes grands crus jusqu'à — Fr. 6.10 + v.
10% d'escompte par 5 bouteilles

Zimmermann S.A.

Notre grand succès!
Pour votre voiture



Très avantageux Nos magnifiques

Couvertures de voyage dessin écossais

Fr. 24²⁵

BIEDERMANN
NEUCHÂTEL

La veste de daim



chez le spécialiste

Jacques Jutzeler & Co
CUIRS ET PEaux

Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

PAPIERS PEINTS

choisis présentés au rouleau

Grande réserve chez



Vélocycleurs

A vendre deux vélocycleurs (homme et dame), moteurs Cuccolo et Solex, comme neufs. S'adresser à Emile Lebet, agent, à Buttens.

Magasins Meier POUR PAQUES

n'oubliez pas nos cafés mélange Viennois et Jubilé



Nouveau!

Votre argenterie, vos cuivres, resplendiront en un instant et sans peine grâce à

« RAPID » très avantageux: Fr. 1.90 et 2.75

PHARMACIE-DROGUERIE **F. Tripet**
Seyon 8 Neuchâtel

MONALDO Pelure d'oignon d'Espagne

Fr. 1.90 le litre

Verre à rendre

MARIANI Vins et liqueurs

Rue du Seyon 23

Tél. 5 14 62



SLIPS depuis 2.50 MAILLOTS depuis 2.20

Les plus grandes marques Les dernières créations De plus en plus pratiques De plus en plus seyants

ont rendez-vous chez **Suyse-Prêtre** NEUCHÂTEL

Boucherie R. Vautravers

Les Portes-Rouges 149 Téléphone 5 56 84

Pour les fêtes de Pâques vous recommandes

Viandes de 1^{er} choix

Bœuf - Veau - Porc

Charcuterie, saucissons pur porc Saucisses au foie, saucisses à rôtir de porc et de veau

AU CEP D'OR

WILLY GASCHEN

Moulin 11 - Tél. 5 32 52 NEUCHÂTEL

Magasin spécialisé

Vins et liqueurs

Pour les fêtes de Pâques

GRAND CHOIX DE VINS DU PAYS

ET ÉTRANGERS AINSI QUE

LIQUEURS DE TOUTES MARQUES

SERVICE A DOMICILE

GROS - DÉTAIL

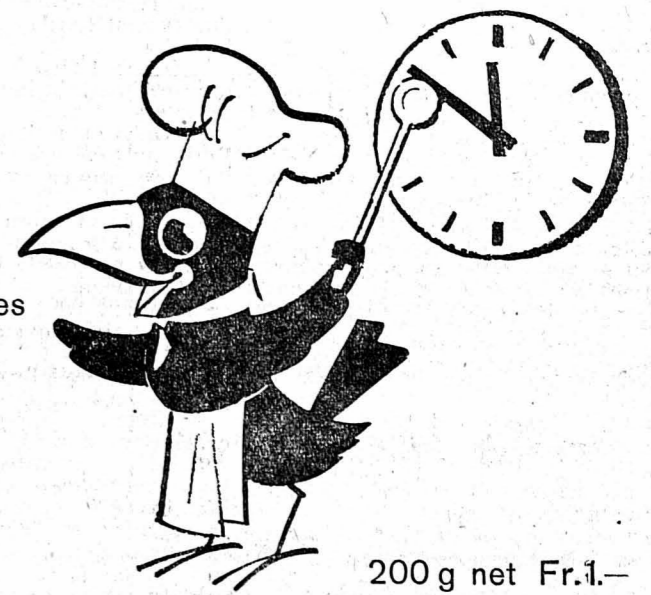
ROCO

Extrait de tomates en tubes



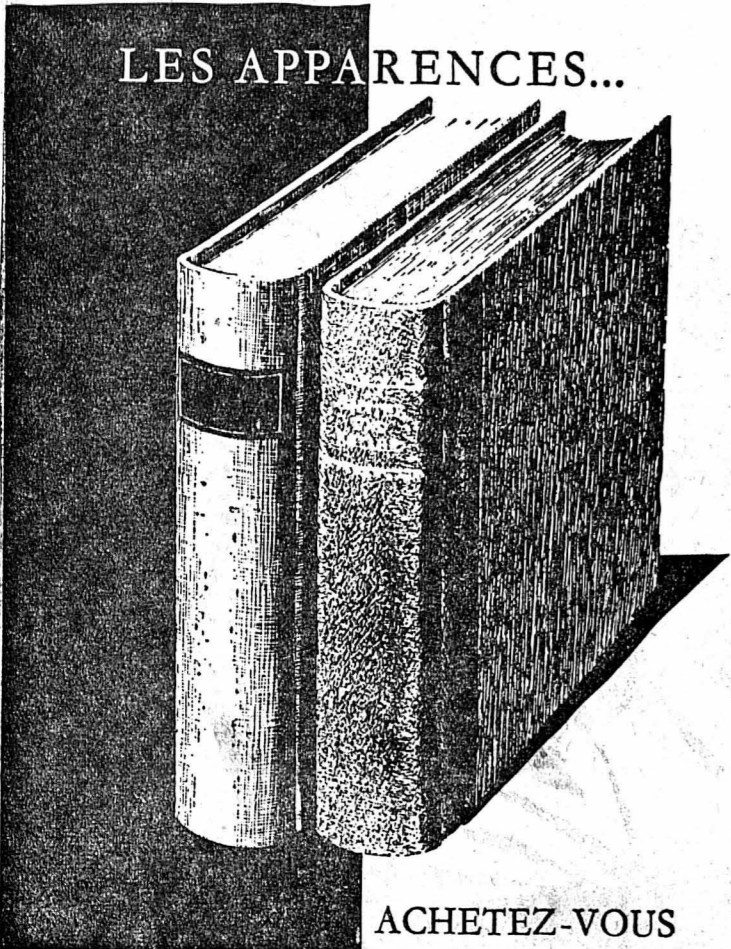
Le tube fait gagner du temps!

... vite l'extrait de tomates



200 g net Fr. 1.-

LES APPARENCES...



ACHÉTEZ-VOUS

VOS LIVRES AU POIDS?

Voici un roman fleuve quelconque. — Et voilà une œuvre classique dont le temps a consacré la haute portée philosophique. Dans ce domaine c'est la valeur intrinsèque de l'ouvrage qui détermine le choix.

En choisissant un fortifiant alimentaire on suivra le même principe. L'Ovomaltine est exempte de toute substance additionnelle bon marché. — Elle est le résultat d'une opération scientifique et délicate qui réunit uniquement sous une forme très concentrée et facile à digérer les éléments nutritifs du malt d'orge, du lait et des œufs frais — le tout aromatisé d'un peu de cacao pour parfaire le goût.

Grâce à ses vertus agissantes l'Ovomaltine vaut son prix.

OVOMALTYNE

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

pour le deuxième trimestre de 1953

Nous invitons les personnes dont l'abonnement échoit le 31 mars, à bien vouloir le renouveler, en utilisant le bulletin de versement qui leur a été remis récemment.

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1953

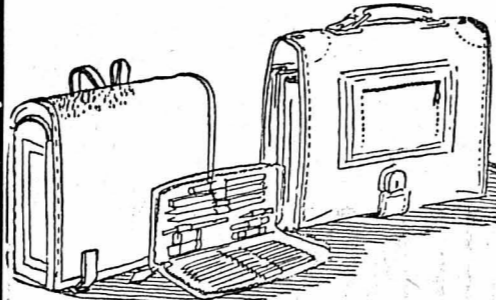
Fr. 7.75

Compte postal IV. 178

PASSE LE 10 AVRIL, le montant des abonnements non renouvelés sera prélevé par remboursement postal.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Serviettes d'école



Article en cuir, avec poche extérieure, fermeture éclair,

depuis **Fr. 22.70**

Sacs d'école

depuis **Fr. 9.85**

Plumiers depuis **Fr. 5.-**

BIEDERMANN

MAROQUINIER

Chers parents... sommes très heureux...

avons acheté l'ameublement complet suivant :

- 1 chambre à coucher en magnifique bouleau pommelé comprenant : 2 lits, 2 chevets, 1 tré élégante coiffeuse, 1 armoire 3 portes, 2 somniers à têtes réglables, 2 protections-matelas et 2 matelas « DEA » ;
- 1 tour de lits en moquette laine, 1 superbe couvre-lits, 1 riche plafonnier avec lampes de chevets,
- 1 chic buffet de service en noyer avec secrétaire, 1 table à rallonges ainsi que 6 belles chaises, 1 très beau milieu de chambre en moquette laine, 1 lustre dernier cri,
- 1 table de cuisine avec tout le nécessaire à repasser à l'intérieur, casier à services dans le tiroir et 4 tabourets assortis

pour le prix incroyable de **Fr. 4390.-**

Fr. Schmitt, Beaugard de 10 ans

Livré franco domicile avec garantie de 10 ans

Placés, vous aussi fixez un rendez-vous; nous venons vous chercher et vous reconduisons à votre domicile

Ameublements Odac Fantl & Co

Couvet - Tél. 9 22 21

PIANO

brun, revisé à neuf, à vendre ou à louer. Fr. Schmitt, Beaugard No 1. Tél. 5 58 97.

Magasins MEIER

TOUT pour votre hors-d'œuvre



« A. J. S. »

modèle 1952, 500 cc, bi-cylindre, ayant roulé deux mois (8000 km.). Taxe et assurance payées 1er juillet. Tél. 5 60 74.

BARBERA

extra Fr. 2.- le litre

Verre à rendre

MARIANI

Vins et liqueurs Rue du Seyon 23

Tél. 5 14 62

Baillo



Neuchâtel

NOTRE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Au fil des ONDES

Dans la série intéressante, qui comprenait trois émissions sur l'horlogerie, et qui a nom « la Suisse au travail » nous avons suivi le speaker dans sa visite d'une fabrique d'horlogerie de Saint-Imer. Une de ces maisons jurassiennes de réputation mondiale et qui font mentir l'adage : la perfection n'est pas de ce monde. Interrogés habilement par J. Escoffier, directeur et chef du personnel nous ont présen-

té en particulier la montre dans le chronométrage des records sportifs. opération qui est, aujourd'hui, d'une exactitude et d'une sûreté sans égales (16 mars).

Nous avons entendu le 19 mars un concert de l'orchestre symphonique de Marseille et, entre autres, ces charmants et romantiques « Reflets d'Allemagne », de Florent Schmitt, le « souvenir de Nuremberg » si gra-

cieux et si tragique en même temps, car seul le souvenir de cette ravissante cité demeure dans l'esprit de ceux qui ont pu la visiter... aux neiges d'antan. D'une inspiration latine et légère, mais riche de subtile compréhension pour les beautés de la terre germanique, ces « Reflets » ont acquis une force évocatrice des choses disparues qui rend doublement intéressante leur audition. La composition de ce programme était très plaisante et délassante d'un bout à l'autre : il se terminait par le ballet de « Fragonard » de G. Pierné. Auparavant, avec une intime compréhension, le chef Pierre Monier et son magnifique ensemble avaient donné la belle « Pastorale d'été » de Honegger.

LES SPORTS

CHEZ LES FOOTBALLEURS CORPORATIFS

L'avance de Jura Mill s'accroît

Mais Biedermann F. C. garde quelques espoirs...!

La journée de samedi, qui était la quatrième de cette saison, ne nous apporta pas de résultats surprenants, sauf peut-être la lourde défaite des typos face aux papetiers de Serrières. On joua donc sur tous les terrains. A ce propos, le terrain des Charmettes est actuellement dans un état des plus mauvais et même dangereux pour les gardiens.

Les vétérans du Commune F. C. étaient les hôtes du Favag F. C. Le résultat obtenu par les joueurs de Neuchâtel, qui ne succombèrent que par deux buts à un, prouve qu'avec l'entraînement et de la persévérance, ils enregistreront encore de beaux succès aux cours des prochains matches. Quant au Favag F. C., avec ses deux nouveaux points, il rattrape le Biedermann F. C. au classement, mais avec deux matches de plus à son actif.

Les leaders du Jura Mill avaient comme adversaires les courageux joueurs du Typo F. C. de Neuchâtel. C'est sans aucune prétention que ces derniers se rendaient à Colombier, où ils firent néanmoins une très belle partie et ne succombèrent qu'à la fin devant la fougue et la jeunesse de leurs adversaires, actuellement en toute grande forme.

Le match Caloric - Vuillienet-Draizes II fut le plus disputé de tous. Malgré la jeunesse et la vélocité de leurs adversaires, les Calo-

riens, en joueurs avisés, surent profiter des moindres erreurs de la défense adverse et marquèrent quatre buts, contre deux par leurs adversaires. En football, rien ne sert de dominer, il faut marquer des buts. C'est ce qui se présenta à cette rencontre, où Draizes II fut très souvent dans les seize mètres de son adversaire, mais soit par manque de calme au moment psychologique, soit par précipitation et maladresse, ses joueurs ne surent pas profiter de cet avantage.

Après cette partie, le F. C. Biedermann rencontra une formation mixte du Commune F. C. renforcée de quelques joueurs de la région. La supériorité des maroquins fut telle que le score se termina par neuf buts à deux en leur faveur. Le Biedermann F. C. s'entraîne ferme chaque samedi avec l'intention de tenir la dragée haute à ses prochains adversaires.

Le classement s'établit comme suit après cette quatrième journée:

	J.	G.	N.	P.	C.	Pts
Jura Mill	8	8	0	0	40	5 16
Biedermann	5	4	0	1	22	7 8
Favag	7	4	0	3	15	17 8
Caloric-Vuillienet-menet	5	3	0	2	17	13 6
Commune vét.	5	1	1	3	8	15 3
Draizes II	6	1	1	4	10	18 3
Commune I	3	0	0	3	4	20 0
Typo	5	0	0	5	5	26 0

Emé-Réj.

FOOTBALL

Avec le F. C. Chevroux

(e) Le F. C. Chevroux, qui a remporté dimanche une nouvelle victoire sur l'équipe de Mézières (Jorat), se trouve actuellement en tête du classement.

CYCLISME

La course du Cyclophile Peseux

Cette course s'est disputée dimanche sur le parcours Peseux, Colombier, Grandson, et retour par Neuchâtel, Saint-Blaise, Thielle, Cornaux, Neuchâtel et Peseux.

Dix-sept coureurs étaient au départ. A Boudry, Meier gagne le prix de la montagne. Peu après Bevaix, Wenger s'échappe et roulera pendant soixante kilomètres en solitaire; il sera rejoint sur la route bétonnée par Grossenbacher, Zumsteg, etc. Sur la route qui va de Thielle à Cornaux, tout revient dans l'ordre; toutefois, peu avant Saint-Blaise, deux hommes quittent le peloton: Bondallaz et Wenger; seul Zumsteg parviendra à les rejoindre et à les lâcher. Il gagnera cette deuxième course du Cyclophile Peseux et Colombier.

Classement Peseux. — 1. Marc Zumsteg, 2 h. 23' 5"; 2. Marcel Wenker, à 1' 15"; 3. Bernard Grossenbacher; 4. Léon Bondallaz; 5. Pierre-Jacques Buhler; 6. André Pacaux; 7. Mario Meia; 8. Rémy Gerber; 9. Claude Jeanneret (tue chute); 10. Jean-Jacques Tilmant.

Classement Colombier. — 1. Pascal Beaud; 2. Georges Bonjour; 3. Anselme Clerc; 4. Jean-Louis Gonellaz; 5. André Augsburgier.

Grosso remporte le Tour de Campanie

C'est par temps favorable que s'est déroulée, dimanche, le Tour de Campanie, première épreuve comptant pour le championnat d'Italie sur route.

Classement : 1. Adolfo Grosso, les 248 kilomètres en 7 h. 10' 3"; à la moyenne de 34 km. 695; 2. Loretto Petrucci, 7 h. 10' 31"; 3. Florenzo Magni, 4. Aldo Ferrari, 5. Luciano Maggini, 6. Defillips, 7. Zampini, 8. Ciancola, 9. Maccoriani, 10. Minardi, tous le même temps.

Le peloton Baroni-Coppi est arrivé à 1' 29" du leader. Le sprint de ce peloton a été enlevé par Baroni.

TIR

Le tir fédéral de 1954 aurait lieu à Ecublens

On sait que le Tir fédéral a été attribué à Lausanne. Depuis que la candidature du chef-lieu vaudois a été agréée, le comité d'étude s'est mis au travail afin de trouver un emplacement convenable. Son choix s'est arrêté à toutes sortes de difficultés qui ont défrayé la chronique locale. En désespoir de cause, les organisateurs ont fini par trouver en la municipalité d'Ecublens, des édiles de bonne volonté. Les deux cent septante cibles nécessaires à la joute seront édifiées sur un terrain situé à huit cents mètres au nord de Rezens, aisément accessible, soit par trains, soit par tram ou autobus. Il ne restera plus à obtenir que la ratification du Conseil communal d'Ecublens.

Mais après la fête, Lausanne devra reprendre le problème et le résoudre une bonne fois, car les installations actuelles à la Pontaise sont défectueuses.

serait injuste.

» D'ailleurs, c'est le don de la ville de Harlem à la tulipe.

Cornélius attendait pour savoir où voulait en venir le prince. Celui-ci continua :

— Je donne à Rosa cent mille florins, qu'elle aura bien gagnés et qu'elle pourra vous offrir; ils sont le prix de son amour, de son courage et de son honnêteté.

» Quant à vous, monsieur, grâce à Rosa encore, qui a apporté la preuve de votre innocence, et en disant ces mots le prince tendit à Cornélius le fameux billet de la Bible sur lequel était écrite la lettre de Conneille de Witt, et qui avait servi à envelopper le troisième cayeu; quant à vous, l'on s'est aperçu que vous aviez été emprisonné pour un crime que vous n'aviez pas commis.

» C'est vous dire non seulement que vous êtes libre, mais encore que les biens d'un homme innocent ne peuvent être confisqués.

» Vos biens vous seront donc rendus.

» Monsieur van Baerle, vous êtes le filleul de M. Conneille de Witt et l'ami de M. Jean. Restez digne du nom que vous a confié l'un sur les fonts du baptême, et de l'amitié que l'autre vous avait vouée. Conservez la tradition de leurs mérites à tous deux, car ces messieurs de Witt, mal jugés, mal punis, dans un moment d'erreur populaire, étaient deux grands citoyens dont la Hollande est fière aujourd'hui.

Le prince, après ces quelques mots qu'il prononça d'une voix émue, contre son habitude, donna ses deux mains à baiser aux deux époux, qui s'agenouillèrent à ses côtés.

— PUIS, poussant un soupir : — Hélas ! dit-il, vous êtes bien heureux, vous, qui peut-être viviez la vraie gloire de la Hollande et sur-

tout son vrai bonheur, ne cherchez à lui conquérir que de nouvelles couleurs de tulipes.

Et jetant un regard du côté de la France, comme s'il eût vu de nouveaux nuages s'amonceler de ce côté-là, il remonta dans son carrosse et partit.

De son côté Cornélius, le même jour, partit pour Dordrecht avec Rosa, qui, par la vieille Zug, qu'on lui expédia en qualité d'ambassadeur, fit prévenir son père de tout ce qui s'était passé.

Ceux qui, grâce à l'exposé que nous avons fait, connaissent le caractère du vieux Gryphus, comprendront qu'il se réconcilia difficilement avec son gendre. Il avait sur le cœur les coups de bâton reçus, il les avait comptés par ses meurtrissures; ils montaient, disaient-ils, à quarante et un; mais il finit par se rendre, pour n'être pas moins généreux, disait-il, que Son Altesse le stathouder.

Devenu gardien de tulipes, après avoir été géolier d'hommes, il fut le plus rude géolier de fleurs qu'on eût encore rencontré dans les Flandres. Aussi fallait-il le voir, surveillant les papillons dangereux, tuant les mulots et chassant les abeilles trop affamées.

Comme il avait appris l'histoire de Bostel et qu'il était furieux d'avoir été la dupe du faux Jacob, ce fut lui qui démôla l'observatoire élevé jadis par l'envieux derrière le sycamore; car l'enclave de Bostel, vendue à l'encan, s'enclava dans les plates-bandes de Cornélius, qui s'arrodait de façon à défier tous les télescopes de Dordrecht.

Rosa, de plus en plus belle, devint de plus en plus savante, et au bout de deux ans de mariage, elle savait si bien lire et écrire qu'elle put se

charger seule de l'éducation de deux beaux enfants, qui lui étaient poussés, au mois de mai 1674 et 1675, comme des tulipes, et qui lui avaient donné bien moins de mal que la fameuse fleur à laquelle elle devait de les avoir.

Il va sans dire que l'un étant un garçon et l'autre une fille, le premier reçut le nom de Cornélius, et la seconde celui de Rosa.

Van Baerle resta fidèle à Rosa comme à ses tulipes; toute sa vie, il s'occupa du bonheur de sa femme et de la culture des fleurs, culture grâce à laquelle il trouva un grand nombre de variétés qui sont inscrites au catalogue hollandais.

Les deux principaux ornements de son salon étaient, dans deux grands cadres d'or, ces deux feuillets de la Bible de Conneille de Witt; sur l'un, on se le rappelle, son parain lui avait écrit de brûler la correspondance du marquis de Louvois.

Sur l'autre, il avait légué à Rosa le cayeu de la tulipe noire, à la condition qu'avec sa dot de cent mille florins elle épouserait un beau garçon de vingt-six à vingt-huit ans, qu'il aimerait et qu'elle aimerait.

Condition qui avait été scrupuleusement remplie, quoique Cornélius ne fût point mort, et justement parce qu'il n'était point mort.

Enfin, pour combattre les envieux à venir, dont la Providence n'aurait peut-être pas eu le loisir de le débarrasser comme elle avait fait de mynheer Isaac Bostel, il écrivit au-dessus de sa porte ce vers que Grocius avait gravé, le jour de sa fuite, sur le mur de sa prison : « On a quelquefois assez souffert pour avoir le droit de ne jamais dire : Je suis trop heureux. »

FIN

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA TULIPE NOIRE

par ALEXANDRE DUMAS

A l'un, des angles, Bostel, frémisant d'impatience et dévorant de toute son attention le prince, les fleurs, la tulipe noire et l'assemblée.

A l'autre, Carnélius haletant, muet, n'ayant de regard, de vie, de cœur, d'amour, que pour la tulipe noire, sa fille.

Enfin, au troisième, debout sur un gradin parmi les vierges de Harlem, une belle Frisonne vêtue de fine laine rouge brodée d'argent et couverte de dentelles tombant à flots de son casque d'or.

Rosa enfin, qui s'appuyait, défaillante et l'œil noyé, au bras d'un des officiers de Guillaume.

Le prince alors, voyant tous ses auditeurs disposés, déroula lentement le vélin et, d'une voix calme, nette, bien que faible, mais dont pas une note ne se perdait grâce au silence religieux qui s'abattit tout à coup sur les cinquante mille spectateurs et enchaina leur souffle à ses lèvres : — Vous savez, dit-il, dans quel but vous avez été réunis ici. — Un prix de cent mille florins a été promis à celui qui trouverait la tulipe noire. — La tulipe noire ! et cette merveille de la Hollande est la exposée à vos yeux : la tulipe noire a été trouvée, et cela dans toutes les conditions exigées par le programme de la Société horticole de Harlem.

» L'histoire de sa naissance et le nom de son auteur seront inscrits au livre d'honneur de la ville.

» Faites approcher la personne qui est propriétaire de la tulipe noire. » Et en prononçant ses paroles, le prince, pour juger de l'effet qu'elles produiraient, promena son clair regard sur les trois extrémités du triangle.

Il vit Bostel s'élançant de son gradin.

Il vit Cornélius faire un mouvement involontaire.

Il vit enfin l'officier chargé de veiller sur Rosa la conduire, ou plutôt la pousser devant son trône. Un double cri partit à la fois à la droite et à la gauche du prince. Bostel, foudroyé, Cornélius éperdu, avaient tous deux crié : « Rosa, Rosa ! »

— Cette tulipe est bien à vous, n'est-ce pas, jeune fille ? dit le prince.

— Oui, monseigneur !... balbutia Rosa, qu'un murmure universel venait de saluer en sa touchante beauté.

— Oh ! murmura Cornélius, elle mentait donc lorsqu'elle disait qu'on lui avait voté cette fleur. Oh ! voilà donc pourquoi elle avait quitté Loewestein ! Oh ! oublié, trahi, par elle, que je croyais ma meilleure amie !

— Oh ! gémit Bostel de son côté, je suis perdu.

— Cette tulipe, poursuivit le prince, portera donc le nom de son inventeur, et sera inscrite au Catalogue des fleurs sous le titre de « Tulipa nigra Rosa Barlaensis » à cause du nom de van Baerle, qui sera désormais le nom de femme de cette jeune fille.

» s'élançant, pâle, étourdi, écrasé de joie, au pied du trône, en salueant tout à tour son prince, sa fiancée et Dieu qui, du fond du ciel azure, regardait en souriant le spectacle de deux cœurs heureux. En même temps aussi tombait aux pieds du président van Systems un autre homme frappé d'une émotion bien différente.

Bostel, anéanti sous la ruine de ses espérances, venait de s'évanouir.

On le releva, on interrogea son pouls et son cœur; il était mort.

Cet incident ne troubla point autrement la fête, attendu que ni le président ni le prince ne parurent s'en préoccuper beaucoup.

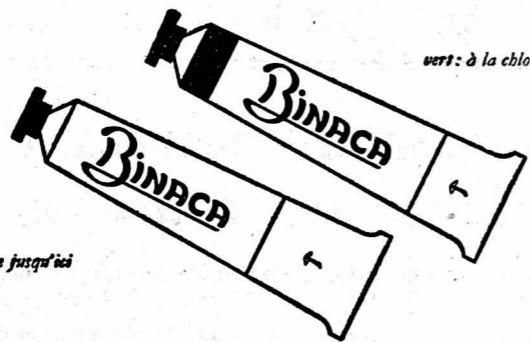
Cornélius recula épouvanté; dans son voleur, dans son faux Jacob, il venait de reconnaître le vrai Isaac Bostel, son voisin, que, dans la pureté de son âme, il n'avait jamais soupçonné un seul instant d'une si méchante action.

Ce fut, au reste, un grand bonheur pour Bostel que Dieu lui eût envoyé si à propos cette attaque d'apoplexie foudroyante, qu'elle l'empêcha de voir plus longtemps des choses si douloureuses pour son orgueil et son avarice.

Puis, au son des trompettes, la procession reprit sa marche sans qu'il y eût rien de changé dans son cérémonial, sinon que Bostel était mort et que Cornélius et Rosa, triomphants, marchaient côte à côte et la main de l'un dans la main de l'autre.

Quant on fut rentré à l'hôtel de ville, le prince, montrant du doigt à Cornélius la bourse aux cent mille florins d'or :

— On ne sait trop, dit-il, par qui est gagné cet argent si c'est par vous ou si c'est par Rosa; car si vous avez trouvé la tulipe noire, elle l'a élevée et fait fleurir; aussi ne l'offrirai-elle pas comme dot, ce



vers: à la chlorophylle

vous: comme jusqu'ici

ROSE est le dentifrice Binaca que vous connaissez depuis longtemps, qui promet à vos dents ce doux éclat de perle et vous permet d'arborer ce frais sourire conquérant. Binaca contribue à maintenir vos dents saines, d'une propreté méticuleuse; il rend l'haleine fraîche et agréable. Le pouvoir extraordinaire de pénétration et de détergence de Binaca est prouvé scientifiquement; il est dû à une substance particulière, le sulfo-ricinoléate.

VERT est le second dentifrice désormais en vente sous le nom de Binaca. Il contient de la chlorophylle, matière absorbant les odeurs. «Binaca vert» est le seul dentifrice qui combine l'action de la chlorophylle en solution aqueuse avec le sulfo-ricinoléate, aux actives propriétés détergentes. Ainsi se trouvent réunies les qualités bien connues de la pâte dentifrice Binaca et le pouvoir désodorisant de la matière verte des feuilles.

Rose OU Vert ?



Binaca S. A., Bâle

Binaca rose — Binaca vert
— Vous pouvez choisir!
Tous deux avec des étiquettes-
images Silba si recherchées.

PAMEUBLEMENTS POPULAIRES

Pour le minimum d'argent le maximum de qualité!

Chambre à coucher et salle à manger
dès Fr. 1631.- 1776.- 1846.-

Seulement 10% d'acompte

avant livraison, ce qui vous permettra de
jour au plus vite d'un confortable intérieur.
Le solde payable en mensualités selon vos
moyens.

BON cat. 7 Adresse: _____
pour _____

MOBILIA S. A. BIENNE
METTENWEG 9 b

GARAGE DES JORDILS

A. Bindith - Cortaillod

Tél. 6 43 95
domicile 6 43 47

SOUS-AGENCE
Service



La station-service de confiance



... la meilleure
parce que plus douce
et juteuse!

la Royale

est l'orange du moment

PRINTEMPS 1953



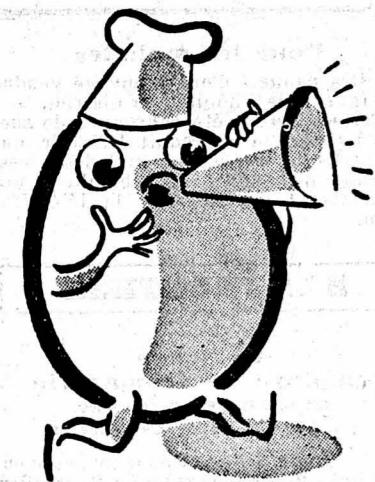
Les plus beaux

COSTUMES TAILLEURS

Les dernières
nouveautés
de la saison

Le
plus grand
choix

Grands magasins
AUX **Armourins**
NEUCHÂTEL



Voici donc terminée notre série d'annonces.
Bien des problèmes y ont trouvé leurs réponses.
Laissez-nous répéter que nous sommes toujours
Bon marché, saines et d'un utile concours.
Nous reviendrons chaque année, fraîches et nouvelles,
Et vous resterez éternellement fidèles.

Dans notre série d'annonces, nous vous avons parlé
des avantages de l'encavement des pommes de terre,
de leurs conditions de stockage, de leur conservation,
de leur valeur nutritive et teneur en vitamines et
aussi des nombreuses possibilités d'utilisation. Nous
espérons que nos petits conseils ont contribué à ce
que, à l'avenir, la pomme de terre soit un aliment dont
vous ne pourrez plus vous passer.

(O. P.)

Le plus beau cadeau
de Pâques
ou de communion

une
montre



H. VUILLE concessionnaire officiel
Place du Temple, Neuchâtel

toile



Fr. 3.50 et 7.- le m²

Baillod & Co.
Neuchâtel

NOUVEAU ATTENTION

Placés, amateurs
de meubles, ne man-
quez pas d'admirer
notre splendide ex-
position de mobili-
ers complets dans
nos magasins rues
Saint-Maurice,
Saint-Honoré
et faubourg de l'Hô-
pital 11. Le spécia-
liste des beaux en-
sembles vous invite
à visiter ses 6 éta-
ges d'exposition

Meubles G. Meyer

VERMOUTH

rouge extra
Fr. 2.90 le litre
Verre à rendre

MARIANI
Vins et liqueurs
Rue du Seyon 23
Tél. 5 14 62

Fauteuil

A vendre joli fauteuil
club, en bon état. Lan-
dry, Concert 4, 2me. —
Tél. 5 24 24.

BELLE

M^oCULATURE
au bureau du journal

A vendre une

MOTO

«Peugeot», 100 cm³, en-
tièrement révisée. Mon-
tée chez. Tél. 6 71 17, après
19 heures.

PROFITEZ ENCORE!

Très beaux articles de Pâques

aux **prix et qualités Migros**

Lapins en chocolat

80 g. —.75 145 g. 1.25
250 g. 2.- 3 p. 90 g. 1.-

Oeufs en chocolat

60 g. —.50

Oeufs garnis de pralinés

la pièce de 190 g. 1.75
la pièce de 300 g. 3.-

Chocolat fourré

Oeufs Pralinés

Jolie bonbonnière 188 g. 2.-
Sachet 117 g. 1.-

Oeufs nougat

la pièce 80 g. —.60
la pièce 160 g. 1.10

Petits œufs en sucre

Sachet 220 g. —.50
100 g. —.227

Oeufs frais

du pays
ou importés

aux meilleurs prix du jour

Filets de dorsch paquet de 453 g. 1.25

Filets de plie paquet de 454 g. 1.80

UN DÉLICE!

Volaille de 1^{er} choix

Passez vos commandes à temps, s.v.pl.

MIGROS

Société coopérative



Café Kaiser, chocolat, thé
par jeunes et vieux sont appréciés!
Le café de fête Kaiser... quel délice!

SOLEIL LAKE KAISER

Lapins, poules et
poussins en chocolat
Oeuf en chocolat
en aluminium coloré
Oeufs en chocolat
en 2 moitiés à remplir
en aluminium coloré
avec ruban
Oeufs croquants
décorés avec goût
Petits oeufs-
pralinés surfinés
en aluminium coloré
Petits
oeufs dragées délicieuses

5% en timbres-rabais

NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 18
Tél. (038) 5 26 16

Parler par énigmes... ?
 Nous n'osons pas proclamer par la publicité aussi souvent, aussi fort et aussi activement que nous aimerions et pourrions le faire combien l'ABDULLA-Filtre est excellente.

20/1.10

ABDULLA
 FILTRE

La PREMIÈRE et l'UNIQUE cigarette filtre pour Fr. 1.10 les 20 composée de 100% de pur tabac d'Orient surfin.

Pour le fumeur qui préfère la cigarette sans filtre: ABDULLA verte, 20/1.10.

Le coussin chauffant de qualité s'achète chez

Vulliamenel
 C.S.A. NEUCHÂTEL
 ÉLECTRICIENS
 INSTALLATEURS NEUCHÂTEL

Bailloz S.A.
 Neuchâtel

Divan ture avec matelas Fr. 166.—
 Entourage de divan Fr. 148.—
 Toujours chez **Meubles G. Meyer** la maison qui vend bon et bon marché Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

ALGÉRIE
 Fr. 1.90 le litre Verre à rendre

MARIANI
 Vins et liqueurs
 Rue du Seyon 23
 Tél. 5 14 62

A VENDRE « **FORD** » 6 cylindres
 19 CV., quatre portes, modèle 1946-1947, entièrement revêtu, avec une remorque (charge utile 480 kg.). Prix avantageux.
 Ecrire sous chiffres P 2772 N à Publicités, Neuchâtel.

CHRONIQUE RÉGIONALE

La construction de logements en 1952

Selon le rapport de l'Office économique cantonal neuchâtelois, le nombre des logements construits en 1952 dans les trois principales villes du canton s'est élevé à 481, soit 237 logements à Neuchâtel, 176 à la Chaux-de-Fonds et 28 au Locle. Par rapport à 1951, l'enregistrement a augmenté à Neuchâtel et au Locle, et a diminué à la Chaux-de-Fonds.

De son côté, le rapport de la Banque cantonale qui vient de paraître remarque à ce sujet que la demande d'appartements à loyer élevé doit être actuellement satisfaite dans une large mesure. En revanche, il y a toujours pénurie de logements à loyers bas.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

A la Société de consommation (sp) L'assemblée générale des actionnaires de la Société de consommation de Corcelles-Cormondrèche et Peseux a eu lieu récemment dans la grande salle de la société à Corcelles, sous la présidence de M. Francis Paris, de Peseux, et devant un nombreux public.

L'assemblée a entendu avec un vif intérêt le rapport très documenté de M. Ernest Vaucher, gérant. Un intérêt de 6% et une ristourne de 6½% en marchandises a été votée à l'unanimité. La société travaille sur un chiffre de 437,443 fr. 16.

Quatre membres du conseil sortants ont été réélus: MM. Albert Niklaus, Francis Paris, Marcel Péter et Charles Sieber. MM. Marcel Bizzini, de Corcelles, qui vient de présenter un excellent rapport financier, et Frédéric Vogel, de Cormondrèche, fonctionneront comme vérificateurs des comptes.

Puis, M. R. Dupuis, directeur du Centre coopératif de Morges, a fait une causerie des plus captivantes.

ENGES

De la nécessité des examens! (c) Pour la soixantième fois, les lambris de la vieille classe ont abrité la cérémonie annuelle des examens dont l'importance aux yeux des enfants, dépasse de cent coupées celle qu'ils attachent à l'événement du siècle! Dieu merci! Après avoir, sous les regards tour à tour sévères et rieurs des commissaires et de leur régent, sué sang et eau et vu même sécher sur les épreuves soumises à leur sagacité, les écoliers ont regagné leurs pénates, libérés d'un gros souci et fiers de leurs succès!

L'un d'eux, Philippe, solide et brave petit luron, fit à ses parents la confidence suivante: « Les examens deviennent toujours plus modernes! » Bouffre! aurait dit Daudet Alphonse.

Ceux et celles dont c'est le beau métier de former et d'informer les enfants sauront apprécier la sagesse de cette puerile déclaration dont l'innocence de la dispute à la fraîcheur. S'il y a eu en effet quelque chose de stable dans notre monde où tout s'éroule, c'est bien les examens que l'Etat a élevés au rang d'institution nationale dont les principes sont aussi immuables que les lois de la pesanteur. Et l'Etat a raison. Dans le domaine si délicat, si vaste, si mouvant, si complexe, si important de l'éducation, il faut avancer avec la prudence du serpent et la lenteur de l'escargot. On ne dira jamais assez les hauts mérites des grands pionniers de la pédagogie nouvelle, dévoués corps et âme à la jeunesse. Ils sauront trouver la bonne voie et peut-être leur chemin de Damas, n'en doutons pas. En attendant que la presque centenaire institution des examens tremble sur ses bases devant les canons de l'école nouvelle, comme celles du monument de la République viennent de trembler devant ceux de l'esthétisme urbain de l'âge atomique, buvons un canon de blanc et ne pensons pas trop à ceux qu'un peu partout dans le monde on fabrique avec un zèle digne d'une meilleure cause.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER Nominations dans l'enseignement professionnel

(c) La commission d'enseignement professionnel, présidée par M. Max Leutwyler, a nommé M. Claude Schindler, du Locle, en qualité de maître de la classe d'horlogerie qui s'ouvrira prochainement dans notre village.

D'autre part, tout en conservant ses fonctions d'instituteur, M. Robert Jéquier assumera la direction de l'école complémentaire professionnelle en remplacement de M. L. Loup, atteint par la limite d'âge.

BOVERESSE

A la Caisse de crédit mutuel (c) L'assemblée générale de la caisse de crédit mutuel de notre village a eu lieu samedi au collège; le point principal de l'ordre du jour était la présentation des comptes de 1952 dont nous relevons quelques chiffres: roulement total 184,537 francs 06 en 302 opérations; actif: crédits en compte courant 15,729 fr. 65, prêts hypothécaires 93,276 fr. 35, autres prêts 17,924 fr. 90; passif: épargne 121 livrets pour 101,733 fr. 80, obligations 30,500.

Le bénéfice de l'exercice, soit 527 fr. 80 sera versé intégralement au fonds de réserve qui se monte ainsi à 3792 fr. 97. Quant au nombre des sociétaires, il est actuellement de 46.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE A l'assaut d'un record mondial

(c) M. J. Grobéty, dentiste à Payerne, a procédé au port de la Tour-de-Peilz à la mise à l'eau d'un canot de son invention avec lequel il compte battre le record mondial des « racers » de la classe E. Ce canot mesure 5 m. 50 sur 1 m. 40, pèse 790 kg. et son moteur développe une force de 165 CV. Les premiers essais se feront entre le Tour et le delta du Rhône dans le Léman.

Mordu par un chien (c) Un jeune garçon de 16 ans, André Bersier, porteur dans une boulangerie de Payerne, a été cruellement mordu à la joue par un chien, alors qu'il examinait la vitrine d'un magasin. Saignant abondamment, le jeune homme a dû recevoir les soins d'un médecin.

Un poignet fracturé (c) Un jeune campagnard de 17 ans, N. B., travaillant dans le domaine familial, s'est fracturé le poignet de la main droite en voulant mettre en marche un tracteur au moyen de la manivelle. Cette dernière revint brusquement en arrière et frappa avec force le poignet, provoquant cette douloureuse fracture.

Le Conseil général de Cernier adopte les comptes de 1952

(c) Jeudi soir s'est réuni le Conseil général, sous la présidence de M. Wilhelm Godio.

Comptes 1952. — Les recettes courantes sont de 727,993 fr. 70 et les dépenses de 720,339 fr. 68; le bénéfice d'exercice est de 2654 fr. 02, alors que le budget prévoyait un déficit de 19,507 fr. 45. L'amortissement est ainsi de 22,161 fr. 47. Les dépenses pour le service des intérêts et annuités se maintiennent à un chiffre assez élevé; elles ont atteint 66,154 fr. 20 dont 42,743 fr. 40 représentent les amortissements.

En regard des chiffres du budget, le produit des domaines et bâtiments accuse une augmentation de 2701 fr. 45, alors que les dépenses sont aussi en augmentation de 20,930 fr. 15, comprenant spécialement la réfection de l'hôtel de ville. Le produit de forêts accuse également une augmentation de 26,136 francs 40, alors que les dépenses subissent aussi une augmentation de 7333 francs 95, après un versement de 7433 fr. au fonds des excédents forestiers.

Les charges de l'assistance publique ont absorbé 36,117 fr. 15, soit 5044 fr. 85 de moins que les prévisions budgétaires. Par contre les recettes prévues à 7020 fr. accusent un montant de 14,975 fr. 55. L'impôt a rapporté 208,442 fr. 25, soit 49,392 fr. 25 de plus que le chiffre du budget. L'instruction publique accuse aux recettes 112,491 fr. 30 et aux dépenses 189,969 fr. 89. Les travaux publics ont dépassé les prévisions de 8765 fr. 80, mais l'entretien des chemins et des places s'est amélioré.

Les recettes diverses et extraordinaires se sont augmentées de 14,089 fr. 43, représentant en partie la répartition de la contribution cantonale aux charges sociales par 11,601 fr. 25, alors que les dépenses accusent une augmentation de

40,337 fr. 19, y compris 30,393 fr. versés à divers fonds. Les entreprises des eaux et de l'électricité ont fourni ensemble un supplément de 23,647 fr. 92.

Les recettes ordinaires ont permis d'opérer les versements suivants aux fonds ci-après: Fonds des excédents forestiers 7433 fr.; Fonds de stabilisation communal 6349 fr.; Fonds pour travaux de chômage 10,000 fr.; Fonds de réserve pour amortissement d'emprunt 15,000 fr.; Fonds des œuvres sociales 1724 fr. 60; Fonds de renouvellement des eaux 13,000 francs; Fonds de renouvellement des installations électriques 5000 fr.; Fonds de la halle de gymnastique 2000 fr.

La fortune totale de la commune s'élevait à 1,852,610 fr. 44, d'où augmentation de 22,707 fr. 84 sur l'exercice précédent. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Vente de terrain. — A l'unanimité, l'arrêté portant cession d'un sol à bâtir, 550 mètres carrés, à une société immobilière en formation, représentée par M. Jean-Pierre Nagel, à Neuchâtel, est adopté. Il en est de même d'un arrêté portant cession de plusieurs parcelles de terrain, 230 mètres carrés, pour l'ouverture de la route cantonale, tronçon des Loges - la Vue-des-Alpes.

Demande de crédit. — Sans opposition, l'arrêté autorisant le Conseil communal à prélever la somme de 25,000 fr. au Fonds des excédents forestiers pour la réfection de la salle du tribunal et des locaux attenants est voté.

Divers. — Plusieurs conseillers généraux interpellent le Conseil communal au sujet de l'enlèvement de la neige puis du nettoyage des routes. D'autres demandent l'installation d'une horloge à la station du V. R. et la pose de bancs au cimetière.

Les pendules neuchâteloises entretiennent l'amitié



Des cheminots indiens admirent une pendule neuchâteloise que les C.F.F. ont offerte aux chemins de fer de l'Union indienne à l'occasion du centenaire du trafic par rail dans le grand pays asiatique.

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE Conseil général

(c) Les comptes 1952 se présentent comme suit: recettes courantes 241,874 fr. 48, dépenses courantes 238,640 fr. 36, bénéfice de l'exercice 3234 fr. 12.

Une réserve de 13,500 fr. a été constituée pour amortissement de l'emprunt de 1946 et de 1000 fr. provenant d'un don en faveur de la garde-malade. L'augmentation de l'actif de la commune est de 22,734 fr. 12, soit amortissement 19,500 fr. et bénéfice 3234 fr. 12.

La dette se monte encore et au total à 9000 fr. et elle sera, après le versement de 5000 fr. prévu au budget, de 4000 fr. à fin 1953.

Les impôts ont produit 18,962 fr. de plus que les prévisions, y compris 2127 francs 60 pour successions collatérales.

L'assistance a coûté 6300 fr. de plus. Une somme de 8800 fr. figure aux recettes et aux dépenses comme primes pour céréales.

Au Fonds Joly, la vente des bois est en augmentation de 2000 fr.

Le budget est alors adopté.

Une garde-malade est venue s'installer à la Brévine, l'allocation annuelle qui lui sera accordée sera de 2500 fr. Pour onze mois de 1953, le Conseil communal demande l'ouverture d'un crédit de 1300 fr., le don de 1000 fr. complétant cette somme.

Une longue discussion s'engage au sujet de l'ouverture des chemins communaux encore encombrés de neige. Une commission est nommée pour examiner ce problème fort compliqué puisqu'il y aurait 35 km. de chemins à considérer. Une demande est faite pour reviser le règlement du service du feu qui a vieilli.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Les Romands aux examens de diplôme de l'École de commerce

(c) Les Romands se sont distingués aux examens de diplôme de l'École de commerce. En effet, parmi les dix-huit jeunes gens qui les ont réussis, il y a neuf Romands, dont deux, Stéphanie Sautubin et Lucien Desbouts, en tête du classement avec une moyenne de 5.

La séance de clôture, qui a eu lieu jeudi soir à l'aula de l'établissement, a été rehaussée par des productions musicales fort bien exécutées.

Pour les malades

(c) Des paquets d'onate ont été vendus en faveur de l'hôpital de district. Cette action a été couronnée de succès puisqu'elle a produit 16,000 fr. qui permettront d'aider les malades nécessiteux, d'embellir les chambres des patients et d'y installer la télédiffusion.

A LA FRONTIÈRE

Un jeune employé de fromagerie grièvement blessé par un monte-charge

(c) Le jeune Gilbert Gouachon, manoeuvre dans une fromagerie de Pontarlier, attendait l'arrivée d'un monte-charge, afin d'en extraire les fromages et de les ranger. Ayant entendu un bruit insolite, il se pencha à l'intérieur de la cage à l'instant précis où l'appareil arrivait à sa hauteur. N'ayant pu se dégager assez rapidement, il eut la tête prise entre une barre de fer transversale et l'appareil. Grâce à son sang-froid, le jeune homme réussit à presser le bouton d'arrêt qui se trouvait à proximité, ce qui lui évita l'écrasement total du crâne. Il eut cependant la force d'appeler ses patrons qui le transportèrent à l'hôpital de Pontarlier.

Les différentes interventions dont il fut l'objet ont nécessité la pose de plus de vingt agrafes sur le crâne, une dizaine à la mâchoire inférieure. Toutes les dents du maxillaire supérieur sont cassées et il porte de nombreuses contusions au visage.

On pose l'électricité dans les fermes des Verrières (France)

(c) On a peine à croire que certaines habitations sont encore, de nos jours, privées d'électricité. Il est vrai qu'il ne reste plus de villages dans cette situation, mais certains hameaux ou fermes isolées sont encore malheureusement réduits à la lampe à pétrole. Plus pour longtemps d'ailleurs, car des travaux sont en cours un peu partout.

C'est ainsi que les fermiers des Granges-Agneaux, des Granges-Michel, l'Argillat, Mont-Mathy, ainsi que Sarle-Mont, procèdent à l'installation électrique intérieure de leurs maisons afin d'être prêts à accueillir le courant lumineux que 1953 leur apportera.

Etes-vous nerveux ?
 Pourquoi n'utilisez-vous pas notre excellent
Tonique pour le cœur et les nerfs
 dont la réputation n'est plus à faire ?

Ce remède, parfaitement anodin, à base de plantes médicinales, constitue un précieux auxiliaire dans les cas suivants: affections nerveuses du cœur, insomnie, irritabilité, nervosité, troubles circulatoires, ainsi que stagnation sanguine et vapeurs pendant le retour d'âge.

Un essai vous convaincra !

Flacon pour cure complète Fr. 17.50
 Moyen flacon Fr. 8.90
 Petit flacon Fr. 4.70

En vente dans les pharmacies et les drogueries ou, à défaut, par la

Pharmacie Lapidar Zizers

Cette marque déposée garantit l'authenticité et la qualité supérieure de ce médicament.

Sansilla gargarisme contre gorge enflammée

LES **PAPIERS PEINTS** s'achètent de préférence chez le spécialiste, avec présentation au rouleau

Papiers-peints modernes et papiers pour meubles anciens

M. THOMET
 ÉCLUSE 15 NEUCHÂTEL

Pour vos articles de Pâques

Adressez-vous en toute confiance au Patron Boulanger Professionnel

VOUS SEREZ BIEN SERVI!

ASSOCIATION DES PATRONS BOULANGERS DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Société coopérative de Consommation

Pâques... Pâques...

PETITS ŒUFS D'ALBÂTRE de couleurs diverses 65 ct. le sachet de 250 g., ristourne à déduire!

SUJETS EN CHOCOLAT/NOUGAT

COULEURS pour teindre et colorer les œufs

ŒUFS DU PAYS au plus bas prix du jour

ŒUFS TEINTS DU PAYS (sur commande)

Toujours apprécié dans un menu...
Asperges 2.70 la grande boîte 1.75 la petite boîte Ristourne à déduire!

ANANAS EN TRANCHES 1.10 la boîte de 4 tranches 2.20 la boîte de 10 tranches 1.90 la boîte de 20 demi-tranches 2.80 la boîte de 8 grandes tranches Ristourne à déduire!

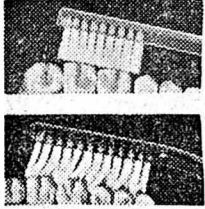
Spécialités de notre service de pâtisserie...
PAIN DE PAQUES 1.50 (poids ½ kg. environ) 2.90 (poids 1 kg. environ) Ristourne à déduire!

Tourtes moka, praliné, pistache, kirsch, rhum, fanchette, depuis 3.50 Ristourne à déduire!

COQUES DE VOL AU VENT etc., etc.

Assurez la santé
de vos dents

adoptez **GIBBS** Souple



Une brosse ordinaire (photo du haut) a des poils trop courts : elle ne peut nettoyer que les parties en relief. Au contraire, les poils *longs* de Gibbs Souple nettoient jusque entre les dents (photo du bas), en délogent les moindres impuretés.

De plus, Gibbs Souple ménage l'émail de vos dents et masse vos gencives, car ses poils sont souples et arrondis.



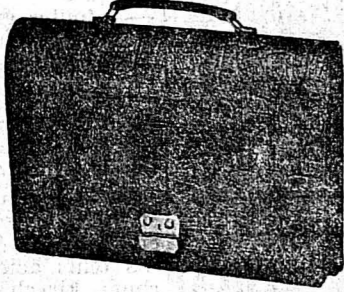
LA SANTÉ DE VOS DENTS
EST PARFAITEMENT PROTÉGÉE

BIJOUX

FABRICATION - RÉPARATIONS - VENTE

Bagues, brillants et pierres de couleur
Chevalières or - Colliers de perles culture
et imitation - Remontage de colliers

à l'atelier de bijouterie **L. MAUMARY** TREILLE 6
NEUCHÂTEL - Près de la Place Purry



Qualité
Prix avantageux

Jacques Gutzler & Co
CUIRS ET PEAUX

Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

A vendre une

bicyclette
pour homme

modèle de luxe, à l'état
de neuf, trois vitesses,
et une

bicyclette
pour dame

en bon état, trois vitesses.
— Vieux-Châtel 19,
rez-de-chaussée.

Magasins Meier

magnifiques

œufs

teints

du pays

30 ct.

la pièce

A vendre un

canot mixte

5 m., avec dérive, une
voile, trois focs, moto-
godille. Tél. 5 54 25.



Cuir gold
Fr. 34.80



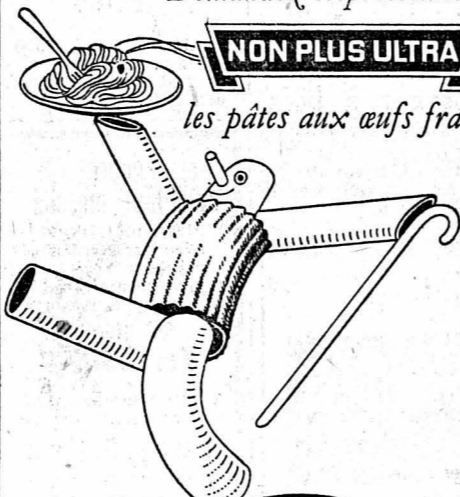
Daim noir
combiné vernis
Fr. 29.80

J. Kurth S. A.
Neuchâtel

Demandez expressément

NON PLUS ULTRA

les pâtes aux œufs frais



Les pâtes **Wenger**

mieux qu'un bon repas - un vrai régal!



Elegance et lignes...

...tôle et chromage, sont loin de constituer à eux seuls une automobile. Ils donneraient au plus une carrosserie. Et une carrosserie doit elle-même être confortable. Confortable pour s'installer et confortable pour conduire.

Cela va de soi dans l'Austin A/40, mais ce n'est pas tout. L'Austin A/40 possède avant tout un moteur dont le rendement et la sûreté dépassent tout ce que vous pouvez vous attendre à trouver dans une petite voiture.

AUSTIN A/40

Large choix: limousine avec ou sans toit ouvrant, cabriolet élégant, cabriolet-sport avec 10 CV en plus au frein.

Virchaux & Choux, Saint-Blaise - Auto-Garage Tél. (038) 7 51 33

Pourquoi
la nouvelle **ELNA**

est-elle la machine à coudre de ménage la plus parfaite au monde?



L'ELNA-Transforma, grâce à la haute qualité TAVARO, exécute au mieux tout ce qu'on peut désirer d'une machine à coudre simple:

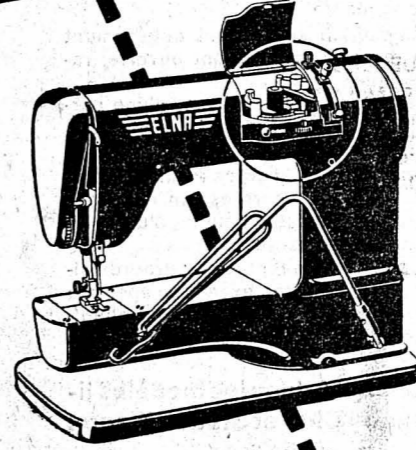
Coutures de tous genres, raccommodages, ouvrages au point perlé, au point de reprise, au passé-plat, etc.



L'ELNA-Supermatic exécute telle qu'elle est livrée, sans y introduire ni en retirer une came, tous les travaux qui faisaient apprécier jusqu'ici les machines à coudre zig-zag:

Surfilage, fixation de boutons, boutonnières, nervures ou points décoratifs zig-zag, etc.

Cependant, pour certains points décoratifs, les machines à coudre zig-zag présentent un grave inconvénient: elles exigent de constantes manipulations de manettes. L'adresse et la régularité du geste requis ne s'acquiert souvent qu'après une longue pratique et beaucoup d'ouvrages ne réussissent pas.



Mais l'ELNA-Supermatic n'est pas seulement une machine à coudre zig-zag. Elle comprend - et voilà l'innovation révolutionnaire - un dispositif, l'ELNAGRAPHÉ, dans lequel on peut introduire un choix de cames variées.

Sans déplacements continus de manettes d'un côté et de l'autre, vous pouvez maintenant exécuter tout à fait automatiquement de nombreux points décoratifs et même des jours turcs d'une régularité et d'une présentation parfaites.

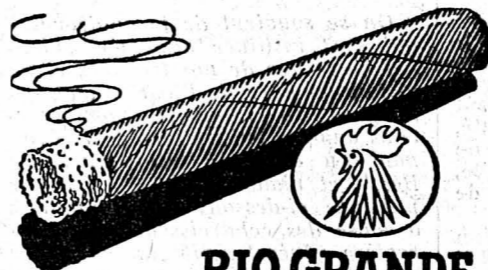


Agence pour le canton **G. Dumont** Epancheurs 5 - Neuchâtel

Au Friand

Place de l'Hôtel-de-Ville

Les levures de bière
Les mélasses de sucre de canne
Les flocons de blé frais et germes de blé
Timbres escompte S. E. N. & J. 5%



RIO GRANDE

Marque „Le coq“

... le bout à l'arôme savoureux,
à la cendre blanche, vous
procure une jouissance parfaite!

Gautschi & Hamer

REINACH/AG
Fr. 1.20 le paquet de 10 pièces

Pour détruire
les mites et
les fourmis!

Les meilleurs produits à la

Pharmacie-Droguerie F. Tripet

Seyon 8 - Neuchâtel

Timbres escompte 5%
Service à domicile

Pour les fêtes de Pâques

Oeufs frais du pays Fr. 3.10 la dz.

Gros œufs frais de Hollande
Fr. 2.80 la dz.

Oeufs frais teints du pays
30 ct. la pièce

R.-A. STOTZER

Rue du Trésor

A vendre bon
CHAR

à deux roues, 55 fr. Rue
de Neuchâtel 35, Peseux,
1er étage.



Parents

des idées pour vos
cadeaux de
PAQUES:

bicyclettes de qualité
pour enfants de tous
âges, modèles pour
homme et dame, cou-
leurs modernes. Trot-
tinettes en métal à
roulement à billes de-
puis 29 fr. Tricycles de
marque à roulement
à billes. Cyclo-rameur,
nouveau modèle. Sa-
coches de voyage pour
vélos. Pélerines de
qualité pour cyclistes
depuis 28 fr. 80. Cas-
quettes toile depuis
2 fr. 80. Chaussures
de cyclistes. Lumber-
jack en tissu coté, teintes
diverses depuis
29 fr. 80. Complet
Training, modèle Ma-
collin. Sacs de sport,
fond cuir, depuis
10 fr. 80. Sacs de tou-
ristes, grand modèle,
fond cuir, depuis
39 fr. 80.

Pour motocyclistes: gilets, vestons, manteaux en cuir de qualité. Windjack, pantalons en toile forte imperméable. Casque en métal, serre-tête toile depuis 4 fr. 80. Serre-tête en cuir souple. Gants de peau souple doublés, depuis 13 fr. 80. Lunettes de sport à grande visibilité, verres blanc et couleurs.

Pour le football: ballons cuir complet, depuis 8 fr. 80. Chaussures de 1re marque, Junior, depuis 24 fr. 80. Jambières, genouillères. Toujours aux prix les plus avantageux.

A. Grandjean
CYCLES-SPORTS
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
Tél. 5 15 62

Rossetti

LE MEUBLE...
QUI MEUBLE...

Bois blanc, tissu rouge



table Fr. 120.-
garniture » 1390.-
bibliothèque » 420.-

FABRIQUE À BOUDRY



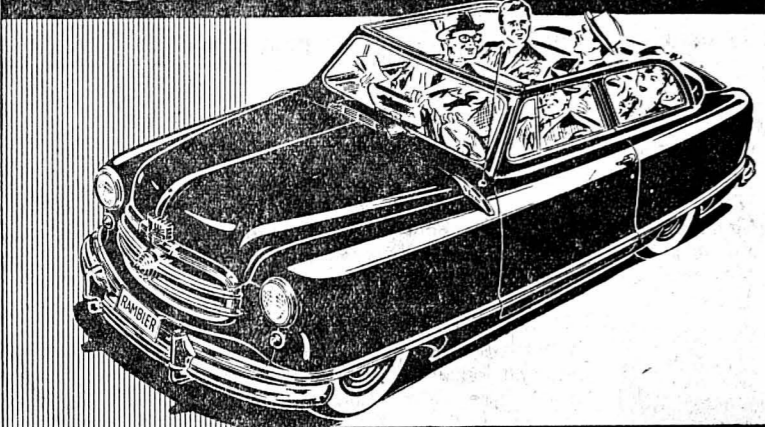
Savez-vous déjà?

que les oeufs durs sont infiniment plus savoureux et plus faciles à digérer avec de la



Moutarde
Thomy

Nash Rambler Cabriolet-Limousine



la voiture idéale pour le trafic urbain

- peu de changements de vitesse grâce à son moteur élastique à grande réserve de puissance et à un rapport poids/puissance exceptionnellement favorable
- possibilités de stationnement aisées en raison de dimensions extérieures bien calculées (quelques centimètres de plus seulement qu'une petite voiture), visibilité parfaite de tous côtés et conduite agréable
- capote automatique se repliant entièrement dans la carrosserie, rapidement ouverte, rapidement fermée
- carrosserie Airflyte autoportante, d'une parfaite stabilité et totalement silencieuse, avec parois latérales rigides
- protection contre le froid grâce à l'installation de climatisation Nash à surpression, commandée et réglée par un seul bouton, d'une efficacité rapide et étonnante
- et de plus une voiture 6 places extraordinairement économique, d'une exécution spéciale de luxe: installation de climatisation, chauffage, dégivreur, montre électrique inclus dans les prix

Livable également dans les modèles limousine Country Club et Station Wagon

Fr. 14.900.-

Overdrive Fr. 500.-

DEMANDEZ UN ESSAI

NASH en tête du progrès

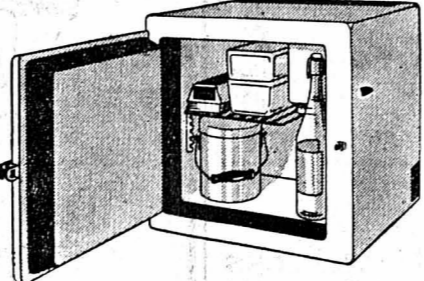
AGENT pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers, Val-de-Ruz:

GARAGE DU LITTORAL - J.-L. Segessemann
Au début de la nouvelle route des Saars

SIBIR C'est l'économie dans la maison

Fabrication suisse

LE FRIGO IDÉAL pour un ménage de deux à quatre personnes



Le dernier modèle est encore perfectionné, thermostat automatique, consomme peu de courant.

Fr. 295.-

dans tous les magasins ayant un rayon d'électricité. 50.000 appareils sont en service en Suisse, ce sont autant de références.

RADIOS neufs

Bon et bon marché
Fr. 198.-

A crédit: Fr. 30.-, ensuite Fr. 15.- par mois

LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Châtelet)

TAPIS

Beau grand milieu. — Prix très avantageux. 502, au bureau de la Feuille d'avis. Téléphone 5 34 69.

A l'étage, prix d'étage

Magasin M. HUMBERT-DROZ
CONCERT 4^{ème} ÉTAGE NEUCHÂTEL

Réparations rapides et soignées



Visite de journalistes belges à TAVARO S. A., Genève

Invités par TAVARO S. A., 20 journalistes des plus importants journaux belges sont arrivés le 17 mars, à bord d'un avion spécial, à Genève-Cointrin où ils ont été reçus par l'attaché de presse de l'aéroport. Ces journalistes ont visité les halles de fabrication et de montage de TAVARO S. A. et ont assisté à une démonstration de la nouvelle ELNA, au cours de laquelle l'ELNAGRAPHIE, l'innovation qui a révolutionné la construction moderne des machines à coudre de ménage, fut la principale attraction. Ils ont été très intéressés par les différentes phases de la transformation de l'ELNA-Transforma en ELNA-Supermatic. La projection d'un film en couleurs très original, présentant les avantages les plus importants de la nouvelle ELNA, suscita également le plus vif intérêt. Les journalistes belges ont quitté Genève le 19 mars, fort impressionnés par leur visite d'une des entreprises les plus modernes de l'industrie suisse des machines.

VOS ŒUFS

aux Magasins Meier



A vendre un « Ford » 5 CV

embrayage, boîte de vitesses, freins et pneus neufs, moteur partiellement revêtu, voiture très économique, 1250 fr. — R. Waser, garage du Seyon. Tél. 5 18 28.

A vendre deux complets d'homme un gris, un noir, taille moyenne, à l'état de neuf. Châteland 22, Pe-seux.

A vendre une cuisinière à gaz trois feux, un four et un potager à bois deux trous, un four, le tout en bon état. Demander d'adresse du No 522 au bureau de la Feuille d'avis.

Encore meilleur marché 1 divan métallique, avec trois-couins réglable 1 protège-matelas 1 matelas à ressorts Les 3 pièces **Fr. 230.-**

A voir chez le spécialiste de l'ameublement **Meubles G. Meyer** Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré l'adresse de paiement sur désir

A vendre un vélo de dame

trois vitesses. Tél. 5 52 88 entre 13 h. et 14 h.

A vendre une machine à laver

avec moteur à eau, à l'état de neuf. Installation gratuite. S'adresser à M. Ernest Vogt, faubourg de l'Hôpital 46, Neuchâtel.

Lapins en chocolat — Oeufs en chocolat —

— des meilleures marques — toutes grandeurs

Oeufs nougat —

— une spécialité de la maison

Sujets divers

— en massepain et petits articles pour enfants, au détail, petits oeufs aciculés au rhum, kirsch — 5% T.S.E.N. & J. Boîtes de fondants pralinés de 125 gr. à 1 kg. escompte spécial de 10%.

Epicierie Zimmermann S. A.

LES RAPPORTS ANNUELS

Si une hirondelle ne fait pas le printemps, elle l'annonce, et il en est de même des rapports annuels des banques et de plusieurs grandes entreprises qui sont publiés au moment où commencent à apparaître les premiers signes du printemps. Ces rapports aux couleurs tendres, bleues, blanches et roses, sont un reflet fidèle de l'activité économique du pays. Les uns sont brefs et concis, les autres longs et détaillés. Tous ils racontent une année de travaux, de soucis et de satisfactions. Sous la froideur des chiffres et la lourdeur des mots, car le style des affaires n'est pas léger, on peut voir, par l'imagination, les hommes à l'œuvre dans les domaines les plus divers. La complexité même de la vie économique rend difficile une synthèse parfaite de tous les éléments qui tissent le cours des affaires. Il faut se borner à suivre les grandes lignes, à dégager des tendances, à définir des situations de fait.

On constate ainsi que, sur le plan international, l'accoutumance à la « guerre froide » et à l'« abcès de fixation » des hostilités en Extrême-Orient a continué d'agir en retenant les mouvements d'expansion industriels et monétaires. L'économie qui est l'expression des activités humaines se fait à tout, tout en restant toujours sensible aux variations brusques ou imprévisibles des événements. Ceux-ci s'étant déroulés dans un ordre et un calme d'ailleurs relatifs, l'année écoulée n'a pas connu de grands soubresauts financiers ou monétaires.

Le prix des matières premières étant en général revenu au niveau de 1950, l'indice des prix de gros des marchandises importées en Suisse est redescendu à la fin de l'année à 247 (1939 = 100), contre 275 douze mois plus tôt et 290 à la pointe de mars 1951. Ces variations ne se sont reproduites que fort amplement amorties dans l'indice général du coût de la vie, qui a passé de 170,1 à fin avril à 171 à la fin de l'année, et le niveau des salaires n'a subi aucune modification importante. L'occupation de la main-d'œuvre est restée très satisfaisante durant toute l'année, avec cependant des variations assez considérables, surtout dans l'industrie textile et l'habillement. La construction de logements a continué à un rythme à peine plus faible qu'en 1951 puisque, au total, 14.274 logements ont été terminés en 1952, mais le nombre des projets de construction est allé en décroissant, principalement pour les immeubles industriels. Les résultats de l'agriculture ont été défavorablement influencés par

la sécheresse de l'été et le temps froid et humide de l'automne. L'indice général des prix des produits agricoles n'a pratiquement pas varié pendant toute l'année, mais le coût de la main-d'œuvre est encore monté, ce qui ne laisse pas de poser de difficiles problèmes de rentabilité, surtout dans les exploitations de montagne.

Le commerce de détail a vu son chiffre d'affaires augmenter de 2% et l'artisanat a continué de travailler dans des conditions favorables, bien que la concurrence soit très vive dans certains secteurs.

Les années de prospérité que nous venons de traverser ont certainement renforcé la situation de notre économie nationale. Elles ont permis d'effacer les plaies nombreuses que la crise et le chômage avaient ouvertes durant les sombres années de 1929 à 1935. Le renouvellement de l'appareil de production de l'industrie, l'amélioration des installations de vente du commerce de détail ont pu se faire dans de bonnes conditions, sinon à peu de frais. Parallèlement, les pouvoirs publics ont entrepris la modernisation du réseau routier et de grands résultats ont été obtenus, s'il reste encore beaucoup à faire. Les transports publics, qui s'agissent des C.F.F. ou des entreprises régionales, ont consacré eux aussi des capitaux importants au renouvellement de leur matériel et de leurs installations.

L'économie suisse est saine, elle soutient honorablement la comparaison avec celle des autres pays occidentaux, mais il faut pourtant se souvenir sans cesse qu'elle est relativement vulnérable, parce qu'elle dépend de circonstances internationales sur lesquelles nous ne pouvons agir. Toutes proportions gardées, nous ne disposons pas des ressources des Etats-Unis, du Canada ou de la Grande-Bretagne. Nous sommes tributaires de l'étranger pour toutes les matières premières et pour les deux cinquièmes de notre alimentation.

Ces faits doivent toujours nous inciter à la prudence, à nous éloigner de toute mégalomanie. On est parfois tenté de l'oublier dans les périodes d'euphorie ou tout paraît facile. Mais ce souci d'apprécier exactement les faits est celui de tous les chefs d'industrie dignes de ce nom, et il apparaît dans les rapports des entreprises les plus diverses, grandes et petites, locales ou nationales, et cela vaut mieux qu'une assurance de parvenu au bout de laquelle il y a la ruine, comme le montrent de trop nombreux cas particuliers.

Philippe VOISIER.

POINTS DE VUE

Encore le prix de la viande

On se souvient de la controverse qui s'est instituée dans nos colonnes entre une de nos lectrices et un maître boucher de Fleurier au sujet du prix de la viande. Nous recevons aujourd'hui un long texte émanant du « Service d'Informations: Bétail et viande » à Bâle. Nous le publions ci-dessous bien volontiers à cause des éclaircissements de caractère général qu'il contient, mais nous faisons remarquer que notre lectrice avait posé le problème et cité des cas sur le plan local. C'est le point de vue des associations neuchâtelaises, et non d'une centrale suisse, qu'il aurait peut-être été intéressant d'entendre en réponse aux questions précises qu'elle avait posées au sujet du prix dont on lui avait fait payer la viande.

Nous avons bien suivi les correspondances de Mme L. Linder, concernant les prix de la viande et la marge des bouchers qui ont paru dans votre journal. Il nous semble indiqué de donner quelques éclaircissements aux problèmes soulevés, ceci à l'intention de Mme Linder et de vos autres lecteurs, bien que M. A. Pétremand, maître-boucher à Fleurier, ait déjà répondu en partie. Dans sa première correspondance, Mme Linder avance les arguments suivants:

1. Les bouchers n'acceptent pas de vendre de la viande de vache, de sorte qu'il faut l'exporter avec des subventions de la Confédération.
2. Les bouchers peuvent fixer le prix de la viande comme ils veulent, tandis que ceux-ci devraient être fixés par le contrôle des prix.
3. On a récemment annoncé que le prix de la viande de porc augmentera.
4. S'il y a une baisse sur le veau, les ménagères ne savent jamais sur quels morceaux.

Conservé une bonne santé

Si tel est votre souci, faites, ce printemps, une cure de « Tisane des Chartreux de Durbon », le dépuratif du sang qui chasse les affections de la peau, combat la constipation, facilite la digestion. Toutes pharmacies. Fr. 4.70 le flacon.

10% environ de la consommation annuelle de viande de vache. 2. Le contrôle des prix est supprimé depuis bien des années déjà, non seulement pour la viande, mais aussi pour la plupart des autres denrées alimentaires. L'Office fédéral du contrôle des prix possède cependant toujours un droit de surveillance qu'il exerce. Ainsi les sociétés des maîtres-bouchers sont tenues de lui soumettre périodiquement leurs prix courants et de l'informer des changements des prix.

Par ailleurs la marge du boucher, couvrant ses frais généraux et son revenu, a été examinée à plusieurs reprises par une commission, formée de représentants des autorités, des consommateurs et des agriculteurs, sans qu'elle ait pu être contestée.

3. Le communiqué sur la hausse du porc concernait uniquement le prix alloué aux producteurs. On avait constaté que les frais de production des porcs étaient montés, de sorte qu'il fallait réadapter le prix moyen revenant à la production dans le sens d'une légère hausse. En pratique, vu l'abondance de porcs, le prix de cette viande a baissé de novembre 1952 à février 1953 en moyenne de 25 ct. par kg. poids vif, tandis que la viande de porcs a baissé de 35 ct. par kg. à la même époque. Une hausse pour les ménagères n'a donc pas eu lieu.

4. Si le prix d'une viande baisse, il est évident que tous les morceaux subissent la baisse, mais en tout premier lieu les morceaux dont la demande est moins grande. De novembre 1952 à février 1953, le prix du veau par kilo poids vif a baissé en moyenne de 53 ct., celui de la viande de veau de 77 ct.

Par ces quelques explications, une bonne part des arguments avancés par Mme Linder dans sa deuxième corres-

pondance a déjà trouvé sa réponse. Il nous reste à nous occuper de ses autres remarques.

Si, en effet, les bouchers de Neuchâtel n'envient jamais d'une belle tranche de viande, la graille, les tendons, etc., sans les ajouter à la balance, Mme Linder a tout lieu de se plaindre. Un pareil service serait contraire aux usages du métier. Mais nous ne pouvons pas croire qu'il se fasse en réalité.

Quant au prix du bouilli de bœuf de 4 fr. 20 pour 750 gr., il correspond exactement à un prix par kilo de 5 fr. 60, qui doit être considéré comme équitable vu que le boucher lui-même payait à l'époque en moyenne ce prix pour un kilo de bœuf poids mort.

La charge d'os s'élève en général à un quart du poids total de la viande avec os, ce qui correspond à la relation viande-os d'une tête entière telle que l'achète le boucher. Pour 750 gr., la charge usuelle est donc de 180 gr. Si un boucher ajoute plus d'os, la ménagère fera bien de se plaindre.

Pour terminer, Mme Linder prétend qu'il est nettement prouvé et admis que seuls l'éleveur et le consommateur sont lésés dans le marché à la suite de la surabondance de vaches. Cette opinion est inexacte. Malgré la surabondance, le producteur peut amener son bétail au marché quand il veut, à n'importe quelle époque, et il reçoit en toutes circonstances le prix qui lui est garanti par la Confédération et que le boucher doit lui payer. Et c'est exactement dans le but de maintenir le prix garanti que l'on a exporté les vaches à saucisses, qui ne trouvaient pas preneur en Suisse au prix garanti. Et les consommateurs ont pu bénéficier d'une baisse des prix de la viande autant qu'il était possible dans le cadre des prix garantis à la production.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES: 23. Brändle, Roland-Franz, fils de Franz-Joseph, conducteur-typographe, à Neuchâtel, et de Rosa-Antonia née Hoehretener; Busi, Sylvio-Tarclio, fils d'Annino, tailleur de pierre-née Fracheboud; Perret, Daniel-Patrick, fils de Max-Emile, mécanicien, à la Neuveville, et de Mathilde-Berthe née Renard; 24. Hausmann, Dan-Charles-Philippe, fils de Percy-René, représentant, à Hauterive, et de Susanne-Elisabeth née Schär; Porret, Jean-Marc, fils d'Ernest-Armand, officier de l'Armée du salut, à Neuchâtel, et de Nelly-Tréne née Roulier.

PUBLICATION DE MARIAGE: 23 mars. Guinchart, Jean-Georges, acheveur, et Delosé, Anna-Klara-Gabrielle, les deux à Neuchâtel; 24. Waldmann, Helmut, magasinier, et Pettipierre, Vera-Antia, les deux à Niederweiler; Wipf, Arden, missionnaire, en séjour à Lausanne, et Priesen, Myrtilde-Jean, en séjour à Neuchâtel; Haas, Fernand-Marcel, technicien-dessinateur, et Jeanjaquet, Nelly, les deux à Genève; Rognon, Ernest-Henri-Louis, industriel, à Genève, et Pasche, Lilliane-Henriette, à Neuchâtel; Vitzto, Louis-Edouard, parfumeur, et Sandoz, May, les

deux à Bretonnières; 26. Wernli, Maurice-Paul-Alfred, charpentier, à Soyhières en droit et à Neuchâtel en fait, et Monnin, Thérèse-Olga-Louise, à Bassecourt; Bianchi, Philippe-Albert, peintre, et Junod, Mathilde-Angèle, les deux à Neuchâtel; 27. Humbert-Droz, Jules-Auguste, réparateur de boîtes à musique, à Genève, et Muster, Marie-Rosalie, précédemment à Neuchâtel, actuellement à Genève.

MARIAGES: 21 mars, à Berne. Leuba, René, étudiant, à Neuchâtel, et Koch, Marie-Louise, à Berne. 26 à Münchenstein. Schardt, Werner-Hans, ferblantier-appareilleur, à Neuchâtel, et Rehmann, Elvira-Rosa, à Bâle.

DECES: 25 mars. Enzen, Jean-Frédéric né en 1871, chef-visiteur C.F.F. retiré à Neuchâtel, veuf de Valérie née Jaquier. 26. Rognon née Sausser, Marie-Estelle, née en 1866, ménagère, épouse de Charles-François Rognon, vigneron, à Neuchâtel.

Jeunes époux, jeunes prés, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 8

La vie de nos sociétés

Au Cercle du Sapin

Samedi, la chorale «L'Echo du Sapin» invitait ses membres passifs et amis à sa première soirée musicale. Sous la baguette de M. Roger Sommer, professeur, le public eut le plaisir d'entendre plusieurs chœurs bien mis au point. Deux doubles quatuors complétaient le programme.

Mais le clou de la soirée fut sans conteste les productions des «Gars de la Chanson», de Peseux, ensemble de huit chanteurs qui débute et qui promet. Leur répertoire, composé en majeure partie de vieilles chansons françaises, conquist le public qui ne ménagea pas ses applaudissements à tous ces jeunes fort sympathiques.

A la réception des délégués, plusieurs de ceux-ci vinrent apporter leurs compliments et leurs encouragements, et d'aimables propos furent échangés.

La soirée familiale qui suivit, conduite par l'orchestre «Mélodia» et agrémente de jeux permit à jeunes et vieux de terminer cette soirée fort réussie dans l'allégresse générale.

Au Cirque du Pilate

Dés demain, la grande tente du Cirque du Pilate sera montée dans nos murs. Haute de 15 mètres, d'un diamètre de 40 mètres, cette tente pourra contenir environ 3500 spectateurs.

Quelques chiffres encore vont donner une idée de l'importance prise maintenant par le cirque du Pilate. Artistes et personnel forment un total de 80 personnes. Pour les louer, ainsi que le matériel, pas moins de 35 roulottes sont nécessaires. Notre population, qui se souvient des débuts modestes de l'Arène du Pilate, peut se rendre compte de l'extension donnée par la famille Buhlmann à son cirque.

Communiqués

LOTÉRIE ROMANDE

40000 40000 40000

LE BILLET ENTIER 6- TROIS TIERS 2- 2- 2-

120.000



L'hiver est bien fini

Portez des vêtements rajournés

Un coup de téléphone et nous prenons et rendons à votre domicile ce que vous voudrez bien nous confier

Magasin à Neuchâtel :
3^a, rue du Seyon
Tél. 5 33 16

TEINTURERIES RÉUNIES

Morat & Lyonnaise S. A.

JARDIN D'ENFANTS

Coq-d'Inde 24

J. BOREL

Retournée et inscriptions : lundi 20 avril à 9 heures

AGE D'ENTRÉE : 3 1/2 à 5 1/2 ANS

Pour tous renseignements, téléphoner à « La Joliette », Colombier. Tél. 6 34 87

Restaurant de la Grappe

HAUTERIVE Tél. 7 52 25

Un bon menu Des spécialités à la carte

Une charcuterie de campagne incomparable

LE PATRON CUISINE LUI-MÊME



VACANCES EN ITALIE

RICCIONE (Italie) Pension MARIA
Gestion propre. Tout confort. Service soigné. Très bonne cuisine. — Mai-juin-septembre 1200 litres tout compris

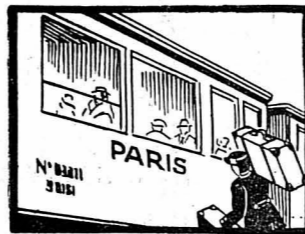
BELLARIA de Rimini (Italie)

PENSIONE MAGNANI sur la mer, propre gestion, tout confort. Avril-mai - juin-septembre. 1100 litres, tout compris.

On cherche en première hypothèque
45.000.-

sur un immeuble locatif. — Adresser offres écrites à Y.P. 546 au bureau de la Feuille d'avis.

Vacances et voyages de Pâques...



Nous achetons et vendons aux meilleurs cours les billets de banque français, belges, italiens, anglais, américains, etc. Nous fournissons pour les voyages à l'étranger, des chèques de voyages et des lettres de crédit.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Locle, Cernier, Colombier, Couvet, Fleurier, Peseux, les Ponts-de-Martel, Saint-Aubin, les Verrières.

RESTAURANT DU PARADIS DES LOUPS

à **GIROMAGNY**

Ouvert dès le 1^{er} mars
Toujours ses spécialités

A vendre, faute d'emploi, un **vélo de dame**

neuf, n'ayant jamais roulé. Prix intéressant. S'adresser à Peseux, Chansons 16, rez-de-chaussée. — Tél. (038) 8 20 49.

M. Dubois
Horlogerie

Reparations — Vente
Outils pour horlogers et toutes réparations d'horlogerie. — Rue J.-J. Lallemand 6, face au collège de la Promenade.

GRAPHOLOGIE CHIROLOGIE

Madame JACOT

sait tout et conseille bien
Chemin des Valangines 21
Reçoit sur rendez-vous tél. 5 66 58
Elle sera absente du 2 au 6 avril

LOCATION MACHINES A LAVER

Fr. 7.- par jour rendu à domicile Neuchâtel et environs
Schwald
Tél. 8 23 76



Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.- par mois
Reymond
NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré 9

Avis de tir

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel,

du 1^{er} mars au 31 mai, de 10 à 16 h.

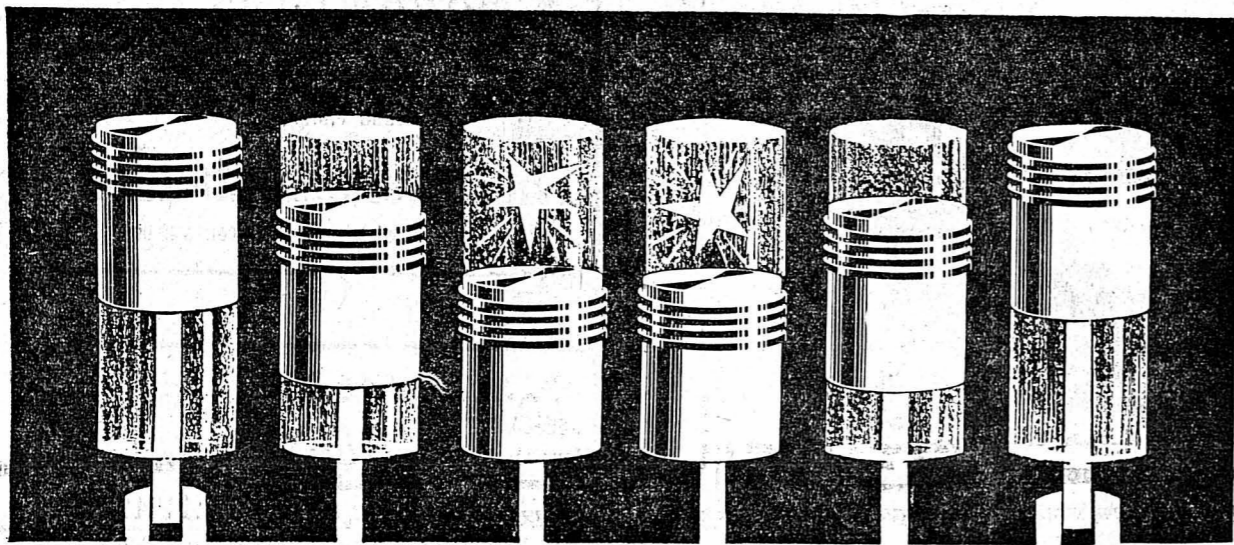
Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 1200 heures

Interdiction : Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements : Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvignier, Cortailod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portbalan.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. 037/6 24 41) et au Bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. 038/5 40 12 et 5 40 13).

près de 250 millions de courses de pistons
sont garanties à la **PLYMOUTH-SUISSE**



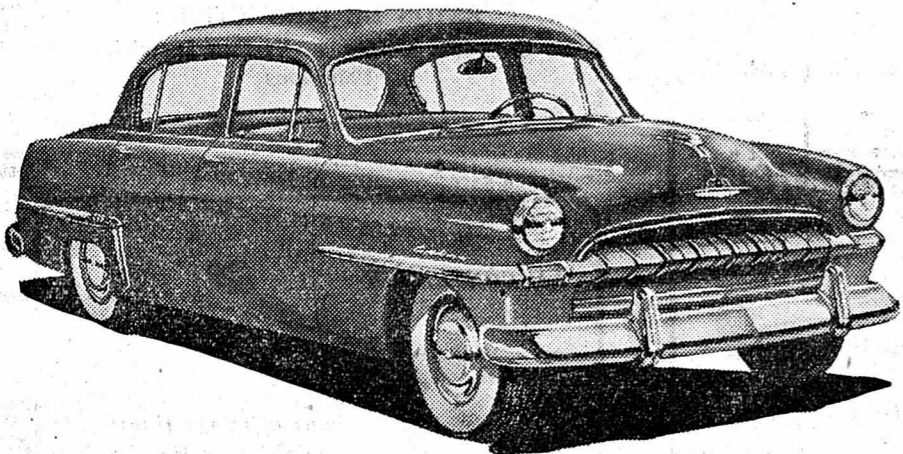
Parmi les organes d'une voiture, les pistons sont les plus fortement mis à contribution et leur remplacement est toujours très onéreux. Mais avec ceux de la PLYMOUTH-SUISSE, il n'y a rien à craindre : ils bénéficient d'une garantie spéciale de 100 000 km. ! Une telle garantie est une preuve indiscutable de leur extraordinaire qualité. Ils sont en métal léger et glissent facilement, ce qui diminue considérablement l'usure des paliers tout en augmentant l'élasticité du moteur. Ils comportent 2 segments de compression et 2 segments d'huile. Le segment supérieur de compression est fortement chromé et garantit une étanchéité parfaite.

Il est bien évident que les pistons d'origine de chaque PLYMOUTH-SUISSE peuvent atteindre facilement un kilométrage beaucoup plus élevé. Toutefois, cette garantie spéciale offre une sécurité supplémentaire fort appréciable. Elle a été accueillie avec enthousiasme.

Chaque PLYMOUTH-SUISSE est montée et terminée individuellement dans les ateliers de Schinznach-Bad et porte ainsi, jusque dans ses moindres détails, l'empreinte traditionnelle du travail suisse de qualité. Et son exceptionnelle valeur est encore considérablement augmentée par l'ampleur et la qualité du service à la clientèle : Plus de 120 stations-service vous serviront toujours avec soin, compétence et dévouement. Demandez à l'une d'entre-elles de vous présenter la nouvelle PLYMOUTH-SUISSE 1953 qui se distingue par la grâce et la discrétion de sa ligne, par ses nouvelles teintes et dimensions. Faites-vous démontrer ses merveilleuses exclusivités et ses 16 avantages techniques qui la classent parmi les voitures de la catégorie de prix la plus élevée. Et puis, comparez !

Oui, la PLYMOUTH-SUISSE est la voiture de sa classe qui offre le plus de contre-valeurs.

PLYMOUTH - SUISSE 1953 5-6 places - 14 et 18 CV., 87 et 100 CV. aux freins - authentiques moteurs Chrysler d'origine



AGENCE GÉNÉRALE : **AMAG AG. SCHINZNACH-BAD**



Agences de la Suisse romande
CHRYSLER-PLYMOUTH/SUISSE

- BRIGUE-NATERS : Emil Schweizer
- BULLE : F. Gremaud
- CORTAILLOD : A. Bindith
- CUARNENS : Jules Chappuis
- DELEMONT : Le Ticle S.A.
- DÜDINGEN : M. Boschung
- ECHALLEN : Häberli
- FRIBOURG : A. Gendre
- LA CHAUX-DE-FONDS : H. Stich
- LAUSANNE : Garage de Montchoisi S.A.
- » » Zahnd, Stade de Vidy
- » » W. Obrist, Bellevaux s/L
- » » Montbenon-Tivoli S.A.
- LE NOIRMONT (J. B.) : Aubry
- LES BLOUX : Gaston Rochat
- MARTIGNY : Balma
- MONTHÉY : G. Guillard
- MOUDON : O. Kormann
- NEUCHÂTEL : Patthey & Fils
- ORON : Jan Frères
- PESEUX : Eug. Stram
- RENS : Garage de la Gare, A. Humbel
- ROMONT : H. Krucker
- SIERRE : A. Antille
- VEVEY : J. Herzig
- VIÈGE : Staub
- VILLENEUVE : J. Moret
- YVERDON : Schiumafini S.A.

La liste complète des agents suisses est à la disposition des intéressés auprès de chaque agence.

DISTRIBUTEUR : **GARAGE PATTHEY & FILS** Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 1

AGENTS : Garage STRAM, Peseux
Chs ROBERT, tél. 8 11 45 vente
Garage GONRARD, Fleurier
Garage BINDITH, Cortailod, station-service

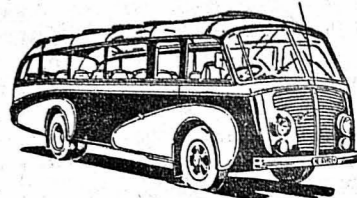
Pour la réfection de votre literie adressez-vous en toute confiance à
Ch. Borsay
TAPISSIER
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

SALON INÈS

Fermé du 7 au 12 avril

MARIAGE

Dame protestante, d'âge mûr, distinguée et de bonne famille, aimant la musique et le chant, désire rencontrer pour Pâques, monsieur de 48 à 60 ans. — Adresser offres écrites à Z. R. 603, case postale 6677, Neuchâtel.



Pâques 1953

Vendredi-Saint 3 avril
Gruyère-Montreux
Rossens - Blonay - Ouchy
Dîner à Montreux compris
Fr. 22.-

Dimanche : Pâques
Tour du lac Léman
Gruyère - Montreux - Evian - Genève - Cointin
Dîner à Evian compris
Fr. 30.-

Lundi 6 avril
BERNE
Finale de la Coupe suisse
Fr. 7.-

Renseignements, inscriptions :

GARAGE Schweingruber et Walter
GENÈVEYS-SUR-COFFRANE
Tél. 7 21 15

CAFÉ CENTRAL - GORGIER

Pour les fêtes de Pâques menus spéciaux

Truite au bleu Croûtes aux morilles ou escargots
ou meunière Poullet flambé ou Cabri à la crème
Prière de réserver ses tables

IL Y A POULET ET POULET!
Quoi de meilleur qu'un petit poulet frais du pays

Les Salles

Centre gastronomique

ACTIVIA

NEUCHÂTEL

CONSTRUCTIONS A FORFAIT
Tél. (038) 5 51 68 NEUCHÂTEL

Connu par ses créations et son immense choix de projets
GARANTIS SANS DÉPASSEMENT



en cars « Flèche d'Or » tout compris
Départs : Vevey, Lausanne, Genève, etc.

PAQUES : 2, 4 et 6 jours		Fr.
dép.		
4 j. 3 avril	Gènes - Riviera - Nice	200.-
4 j. 3 avril	Nice-Côte d'Azur - Marseille	195.-
4 j. 3 avril	Les Châteaux de la Loire	195.-
2 j. 5 avril	Grenoble - Valence - Lyon	88.-
6 j. 7 avril	Côte d'Azur - Riviera	280.-
PRINTEMPS 1953		Fr.
25 j. 20 avril	Espagne - Portugal	985.-
11 j. 27 avril	Belgique - Hollande	490.-
14 j. 17 mai	Espagne	600.-
etc., etc.		

Demandez notre prospectus 1953 avec cartes itinéraires et tous renseignements.
Téléphone NYON (023-022) 9 51 49

VOYEZ NOS VITRINES
VISITEZ NOS EXPOSITIONS

Meubles rembourrés
Modernes - Style
Rideaux
Tapis

Silva

MEUBLES
ROBERT GIRARD
Saint-Honoré 5 NEUCHÂTEL

Demandez catalogue et conditions

Tous les parfums de renommée mondiale...
Les produits de beauté réputés...

Elizabeth Arden - Dr N. G. Payot - Stendhal

Conseils avisés par un personnel spécialisé

DRUGUERIE
Kindler
PARFUMERIE

Rue de l'Hôpital 9
Tél. 5 22 69

Toutes les dernières créations italiennes
et parisiennes
En exclusivité : chez

SUZY

Chaussures

Chaussée de la Boine - NEUCHÂTEL

OEUF FRAIS DU PAYS TEINTS OU NON
CHAMPIGNONS DE PARIS - FRUITS FRAIS
CHARCUTERIE DE CAMPAGNE

Se recommande

J. Jenny-Clottu

Epicerie - Primeurs - Place Purry 2 - Tél. 5 31 07

A la Brioche du Mail

THIEBAUD, confiseur

SE RECOMMANDE POUR SON BEAU
CHOIX D'ARTICLES DE PAQUES

Tél. 5 28 54

Tourtes
Desserts
Chocolats
Oeufs garnis
Oeufs nougat
Lapins fantaisie
Glaces
Bombes, vacherins glacés
PRALINÉS

Les pralinés maison
et les articles de Pâques de la

CONFISERIE - TEA ROOM

«Lischer»

sont fabriqués avec des
produits de 1re qualité



Sawant
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE
SEYON 12 NEUCHÂTEL

CHAPELLERIE DU FAUCON

A. Faist

Hôpital 20 - Neuchâtel

Le chapeau souligne
la personnalité...

Oeufs en nougat
et chocolat

Lièvres

Desserts fins

Bonbons
au chocolat

Tourtes



Tél. 6 91 48

Le complément de votre tailleur :
FLEURS - FRUITS - BROCHES
ÉCHARPES - BAS ET GANTS
Les plus récentes créations de Paris
UN CHOIX INCOMPARABLE

Suzette-Prêre

NEUCHÂTEL



L'armoire frigorifique
Electrolux
garantie dix ans
chez

Williomenet
S.A.
NEUCHÂTEL

Un œuf garni...

Radelfinger
... fait toujours plaisir

Pour Pâques

GRAND CHOIX DE

**Cols - Capes
Echarpes
Jaquettes**

Fourrures Masur

Château 19 - PESEUX - Tél. 8 14 73

Tous les grands parfums
en vogue.

et la célèbre marque de produits de beauté

Helena Rubinstein

à la

PHARMACIE-DRUGUERIE-PARFUMERIE
NEUCHÂTEL **Armand** HÔPITAL 2

Coopérative du vêtement

Grand-Rue 6 - 1er étage

*

RAYON DE CONFECTION :
Complets croisés - Vestons fantaisie
Pantalons

LA CONFISERIE

Lischer
vous offre ses fines
spécialités de Pâques

Les beaux bas
Les gants chic
Les belles chemises
Les cravates chic

s'achètent chez le spécialiste

A LA BELETTE

SPYCHER & BOEX - NEUCHÂTEL

Restaurant
Strauss
SALLE A MANGER AU 1^{er} ETAGE

Mme J. Jost - Tél. 5 10 83

Les plus beaux cadeaux !

un cours d'accordéon
un accordéon
une musique à bouche
Chansons - Disques

CHEZ LE SPECIALISTE

Jeanneret - musique

Seyon 28 - Neuchâtel

Toute la poésie du printemps !

DANS VOTRE INTERIEUR
VOUS EST OFFERTE PAR

FRED KUNZ

Tapissier * Décorateur
COLOMBIER

grâce à ses merveilleux tissus de France pour
meubles et rideaux. Tél. 6 33 15 - 6 35 57

IPÂQUES



Le Conseil général de Neuchâtel vote l'arrêté sur la perception des impôts

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Besson (lib.) est convaincu qu'une bonne partie des crédits devront être votés. Au reste, la ville n'est pas en si mauvaise posture. Le Conseil communal, en revanche, doit dire s'il accepte la motion.

Tel est le cas, déclare M. Paul Rognon qui, à la suite de diverses interventions, est encore amené à préciser qu'il répondra à la motion avant l'été. Celle-ci est alors prise en considération par 34 voix.

La perception des impôts

Nous avons publié les grandes lignes des propositions du Conseil communal. M. Reymond (trav.) approuve la prise en considération de l'arrêté, mais propose le renvoi du projet à une commission. Il souligne que dans nombre d'autres cantons, le groupe travailliste s'est livré à une enquête — on a introduit le bordereau unique, pour les impôts cantonal et communal.

M. Paul Rognon remarque que le Conseil communal s'est, lui aussi, livré à une enquête approfondie avant de présenter son projet. L'établissement du bordereau unique serait très difficile en raison des taux différents appliqués par le canton d'une part et par les communes d'autre part. En résumé, il est peu probable qu'une commission arriverait à achever ses travaux de telle sorte que les allègements prévus puissent entrer en vigueur dès 1953 déjà.

M. Berger (soc.) rend hommage à la façon heureuse dont le Conseil communal a étudié cette question.

M. Martin (rad.) demande pourquoi on fixe l'échéance au 5 décembre alors qu'on peut payer son impôt sans surtaxe jusqu'au 6 janvier. Si un contribuable n'a pas reçu son bordereau au 31 juillet, aura-t-il droit aussi à la ristourne ?

Après que MM. Besson (lib.) et Héritier (rad.) ont exprimé leur satisfaction :

Bulletin de bourse

ZURICH			Cours du		
OBLIGATIONS	27 mars	30 mars	OBLIGATIONS	27 mars	30 mars
3 1/2% Fédéral 1941	101.80%	101.80%	3 1/2% Fédéral 1946	106.00%	106.00%
3 1/2% Fédéral 1949	104.70%	104.85%	8% C.F.F. 1903, diff.	104.10%	104.15%
8% C.F.F. 1938	103.70%	103.80%			

ACTIONS

Un. Banques Suisses	1127.	1135.
Société Banque Suisse	990.	992.
Crédit Suisse	1008.	1013.
Electro Watt	1107.	1110.
Mot.-Col. de Fr. 500.	790.	790.
S.A.E.G., série I.	55.	55.
Italo-Suisse, priv.	125.	125.
Réassurances, Zurich	7810.	7900.
Winterthur Accid.	5575.	5600.
Zurich Accidents	8700.	8750.
Aar et Tessin	1160.	1175.
Saurer	1110.	1114.
Aluminium	820.	825.
Eally	820.	825.
Brown Boveri	1180.	1180.
Fischer	1160.	1160.
Lonz	980.	980.
Nestlé Alimentana	1657.	1665.
Pulser	2210.	2210.
Alumettes B	125.	123.
Svensklyvania	96 1/2	95 1/2
Italo-Argentine	25 1/2	25.
Royal Dutch Cy	364.	359.
Sodec	25 1/2	25 1/2
Standard Oil	317 1/2	315.
Du Pont de Nemours	421 1/2	421 1/2
General Electric	310.	308.
General Motors	283 1/2	278.
International Nickel	192.	190.
Kennecott	323 1/2	321.
Montgomery Ward	277.	278.
National Distillers	88.	87 1/2
Alumettes C	30.	30.
U. States Steel	175.	173 1/2

BALE

Ciba	2950.	2950.
Schappe	820.	760.
Sandoz	3020.	3015.
Celcy, nom.	2925.	2930.

LAUSANNE

B. C. Valdôise	785.	d 785.
Crédit Fonc. Valdôis	795.	d 795.
Romande d'Electricité	497.50	d 497.50
Câbleries Cossonay	2675.	d 2675.
Chaux et Ciments	1075.	d 1050.

GENEVE

American	133.	133 1/2
Arny	8 1/2	8 1/2
Chartered	35.	d 35.
Gardie	207.	d 207.
Physique porteur	290.	290.
Sécheron porteur	520.	d 525.
S. K. F.	268.	d 267.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	27 mars	30 mars
Banque Nationale	770.	d 770.
Crédit Fonc. Neuchât.	710.	d 710.
La Neuchâteloise as g	1110.	d 1120.
Câbles éléct. Cortaillat	8300.	d 8300.
Ecl. Dubled & Cie.	1425.	d 1435.
Ciment Portland	2900.	2950.
Tramways Neuchâtel	515.	d 515.
Suchard Holding S.A.	365.	d 365.
Etablissement Perrenoud	550.	d 550.

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2 % 1932	104.75	d 104.75
Etat Neuchât. 3 1/2 % 1938	100.25	d 100.25
Com. Neuch. 3 1/2 % 1942	104.	d 104.25
Com. Neuch. 3 1/2 % 1947	101.25	d 101.25
Ch. de Fonds 4 1/2 % 1931	103.	d 103.
Tram. Neuch. 3 1/2 % 1946	102.	d 102.
Kluchard	3 1/2 % 1938	101.50
Suchard	3 1/2 % 1950	101.
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2 %	

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	1.07 1/2	1.10 1/2
U. S. A.	4.27	4.30
Angleterre	11.26	11.40
Belgique	8.10	8.30
Hollande	108.	110.
Italie	0.67 1/2	0.70
Allemagne	92.67 1/2	94.
Autriche	16.45	16.85
Espagne	9.85	10.05
Portugal	14.60	15.

Marché libre de l'or

Pièces suisses	38.25/39.75
françaises	38.25/39.75
anglaises	44.—/47.—
américaines	9.—/10.—
lingots	5050.—/5200.—

Marché libre de l'or

Les yeux fatigués ont besoin d'un bain d'OPTRAEX.

tion, M. Rognon précise que l'échéance du 5 décembre doit être maintenue. Car si on la fixe au 5 janvier, bien des contribuables paieront leur impôt avec du retard. Cette mesure facilitée aussi le bouclage des comptes. Conformément à la loi cantonale, la surtaxe de 3% est due dès le 6 janvier. Il est bien entendu aussi que ceux qui n'auront pas encore reçu leur bordereau le 31 juillet pourront verser un acompte en bénéficiant de la ristourne.

Par 27 voix contre 3, la prise en considération du projet est acceptée.

Par 24 voix, l'article 1er modifié par M. Berger (soc.) est accepté dans la teneur suivante :

L'échéance de l'impôt communal est fixée au 5 décembre.
Les délais de paiement prévus par l'article 171 de la loi sur les contributions directes du 19 avril 1949 sont par ailleurs réservés.

En ce qui concerne l'escompte, M. de Meuron (soc.) propose de porter le taux à 3% pour tout impôt inférieur à 500 fr. et à 2% pour tout impôt supérieur à 500 fr.

Cette proposition est combattue par M. Paul Rognon qui la juge inéquitable, le taux de l'impôt étant déjà progressif.

M. Héritier (rad.) rappelle que dans sa motion, tout le monde était mis sur un pied d'égalité.

La proposition de M. de Meuron est alors repoussée par 17 voix contre 11. Enfin, par 27 voix, l'ensemble du projet est adopté.

M. Martenet (rad.) souhaite que le contribuable soit informé au moyen d'un papillon qui sera adjoind au bordereau d'impôt de l'allègement fiscal dont il pourra bénéficier.

Cette suggestion est acceptée par le Conseil communal.

Vente d'une parcelle de terrain à Serrières

Par 30 voix, l'arrêté suivant est adopté :

Le Conseil communal reçoit les pouvoirs nécessaires pour vendre aux Fabriciens de tabacs réunies S. A., à Serrières, une parcelle de terrain de 1000 mètres carrés environ, au prix de 15 fr. le mètre carré. Les Fabriciens de tabacs envisagent de construire de nouveaux bâtiments sur ce terrain.

Aménagement d'une nouvelle décharge publique à Pierre-a-Bot

Une proposition de renvoi du débat est repoussée.

Le groupe socialiste, par la voix de M. Liniger, est d'avis que la construction d'une nouvelle décharge publique est urgente.

MM. R. Humbert (rad.) et J. Béguin (lib.) approuvent l'appui de leur groupe. Mais M. Béguin propose le renvoi de cette question à une commission.

Quant à M. Challandes (rad.) il trouve la situation de cette décharge par trop excentrique. Un contact a-t-il été pris avec Witzwil pour y conduire le cas échéant les ordures ménagères ?

M. A. Quartier (soc.) est heureux que l'on abandonne enfin le lac comme décharge publique.

M. Wavre (lib.) s'étonne du gros projet prévu pour la lutte contre le feu. M. P. Reymond (trav.) se demande si l'on parviendra vraiment à trouver une solution plus satisfaisante.

M. Robert Gerber, directeur des travaux publics, rappelle que la lutte contre la pollution des eaux coûtera très cher. On peut espérer que plus tard, un crédit sera voté pour l'épuration des égouts. Un contact a été pris avec Witzwil, mais cet établissement ne veut plus recevoir des ordures ménagères. D'autres mesures pourraient être envisagées, mais ces projets seraient onéreux.

La proposition de renvoi à une commission est repoussée par 18 voix contre 9.

Aménagement d'une école ménagère aux Terreaux Sud

M. S. Humbert (rad.) se demande si le choix des locaux est bien judicieux, en particulier pour l'aménagement d'une salle de projections et de locaux destinés à l'enseignement des sciences naturelles.

M. Uebersax (trav.) a l'impression qu'on aurait pu placer l'école ménagère au rez-de-chaussée plutôt qu'au quatrième étage.

Pour M. Zutter (soc.), l'urgence du projet n'est pas discutable. Cependant, il est malheureux que l'on doive déplacer trois autres salles pour aménager l'école ménagère. Il ne semble pas dès lors que la solution envisagée soit réellement la meilleure.

M. Martenet (lib.) s'étonne que l'on veuille procéder à un chambardement général pour déplacer l'école ménagère. Ne pourrait-on pas la transférer simplement au rez-de-chaussée ? Au reste, la commission scolaire dans son ensemble n'a pas été saisie de l'affaire. Le crédit pourrait être réduit si l'on se bornait à transférer cette école au rez-de-chaussée.

M. F. Humbert-Droz, conseiller communal, précise que la salle du rez-de-chaussée est délaissée par le corps enseignant, car elle est trop sombre. Mais c'est, en revanche, la salle qui convient pour les projections.

Par ailleurs, l'établissement de l'école au quatrième étage n'entraînera pas de gros frais. Des subventions sont aussi prévues pour ce travail.

M. Martenet (lib.) s'élève contre le principe selon lequel il faut dépenser pour toucher des subventions.

M. Humbert-Droz répond que ce n'est pas pour le plaisir de toucher des subventions que ce projet est présenté.

Une proposition de renvoi à une commission est refusée par 12 voix contre 5.

M. Martenet propose de réduire le crédit de 47,600 fr. à 35,000 fr. L'assemblée refuse par 18 voix contre 6.

Par 22 voix contre 5, l'arrêté suivant est voté dans son ensemble :

Un crédit de 47,600 fr., dont à déduire la subvention cantonale, est accordé au Conseil communal pour la création d'une nouvelle école ménagère aux Terreaux-Sud, et l'aménagement d'une salle de projections, et de locaux destinés à l'enseignement des sciences naturelles.

Constitution d'un droit de superficie

Par 31 voix, le Conseil communal reçoit les pouvoirs nécessaires pour accorder gratuitement à la caisse de retraite du personnel communal un droit de superficie d'une durée de 50 ans, de 1000 mètres carrés environ, au Verger-Rond. Sur ce terrain sera construit un bâtiment pour loger le personnel de l'hôpital des Cadolles.

Il est passé 23 heures lorsque le président a ouvert la séance. Mais il reste encore dix objets à l'ordre du jour qui n'ont pu être examinés !

J.-P. P.

M. G. G.

LA VIE NATIONALE

De faux billets de 20 francs ont été écoulés en Suisse

Les faussaires, deux couples belges, ont été arrêtés jeudi dernier à Berne

BERNE, 30. — Le ministère public fédéral communique :

La police criminelle de la ville de Berne a appréhendé, la semaine dernière, quatre étrangers qui tentaient d'acheter de l'or avec des faux billets de 20 fr. Immédiatement avisés, le procureur général de la Confédération déclina contre eux des mandats d'arrestation.

L'enquête de police judiciaire, fondée sur la loi fédérale de procédure pénale, se poursuit avec la collaboration du ministère public fédéral en tant qu'office central chargé de la répression du faux monnayage, la police criminelle de la ville de Berne et les polices cantonales.

La majeure partie des coupures mises en circulation par les inculpés a déjà pu être retrouvée et saisie. Des échantillons ont été immédiatement remis à l'administration des postes et des chemins de fer, de même qu'aux commandants de police à l'intention des banques.

Le faux présente les caractéristiques suivantes :

1. Le papier est un peu plus épais que celui des coupures authentiques, plus lisse et légèrement savonneux au toucher.

2. Dans l'impression au recto, la couleur bleue manque de netteté ; c'est notamment le cas du médaillon et du portrait de Pestalozzi.

3. La date d'émission est celle du 16 octobre 1947 ; signatures falsifiées : Dr A. Mueller, Signer et Hirs.

Comment la police fut alertée

A ce propos notre correspondant de Berne nous écrit :

Il y a une quinzaine de jours, le ministère public de la Confédération recevait d'un office central étranger chargé de la répression du faux monnayage l'échantillon d'un faux billet de 20 francs suisses. La falsification était aisément reconnaissable, en particulier à l'impression penchée du numéro et de l'indication de la série.

Pendant un certain temps, on ne constata rien de suspect. Mais voici que, jeudi dernier, peu avant 22 heures, la sirène d'alarme retentissait dans la gare de Berne. L'agent de police de service au poste ayant constaté que l'appel venait du bureau de changeurs qui attendaient patiemment que l'employé eût fini de compter des liasses de billets de 20 francs qu'ils avaient déposés sur la banque en paiement de pièces d'or. Or, ces billets avaient paru suspects au changeur et il avait discrètement mis en action le dispositif d'alarme.

La police ainsi alertée se rendit compte que les soupçons de l'employé étaient justifiés. Tandis que l'agent aide du personnel de la gare s'assurait de la personne des deux « clients », deux détectives venus à la rescousse appréhendaient dans une luxueuse voiture allemande, deux femmes qui accompagnaient les suspects.

Il s'agit de deux couples belges, entrés en Suisse le mercredi 25 mars par Bâle et qui ont reconnu avoir été chargés d'écouler dans notre pays une quantité appréciable de fausses coupures de 20 fr.

A la recherche des faux billets

Au bureau de change de la gare de Berne, la police en a saisi pour 5000 fr. Aux dires des faussaires, 300 avaient déjà été « placés » dans différentes localités. Les recherches immédiatement entreprises ont permis d'en récupérer jusqu'à lundi à midi 290, dont 271 dans la ville fédérale, le dernier auprès de la gérante du kiosque à journaux voisin du bureau de change. Les autres

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La France aurait refusé l'intervention américaine en Sarre

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La question de la Sarre abordée à Washington entre M. Mayer et le président Eisenhower, donne lieu à toutes sortes de spéculations. Le moins qu'on en puisse dire est que l'allusion qui y a été faite dans la communication finale n'est pas claire, et que qualifier d'important le règlement du problème sarrois n'est qu'une formule rédactionnelle absolument dépourvue de substance.

Pour de nombreux observateurs cependant, il ne fait pas de doute que la France ait refusé l'arbitrage américain et qu'elle entend régler le différend directement avec Bonn et avec Sarrebuck. Comment et à quel prix ? C'est ce qu'on saura dans quelques semaines après le voyage de M. Adenauer à Washington, et sans doute de substantielles concessions économiques devront-elles être consenties par Paris auxquelles le statut européen de la Sarre pourra être finalement accepté par la République fédérale.

M.-G. G.

La paix en Corée ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il convient de souligner qu'en soumettant cette proposition, nous n'entendons aucunement renoncer au principe de la remise et du rapatriement des prisonniers de guerre sans retard après la suspension des opérations, prévu à l'art. 118 de la Convention de Genève. D'autre part, nous ne recommandons pas la déclaration du commandement des Nations Unies selon laquelle il y aurait parmi les prisonniers de guerre de ceux qui refusent d'être rapatriés.

Ce n'est que pour mettre un terme à la guerre sanglante en Corée et pour arriver à une solution pacifique de la question coréenne, liée à la paix et à la sécurité des peuples d'Extrême-Orient, et du monde, que nous proposons cette nouvelle mesure et que nous proposons qu'à la suspension des hostilités, les prisonniers remplis de crainte à la suite des intimidations et des vexations de la partie adverse et appréhendant d'être rapatriés, soient remis à un Etat neutre et que des assurances soient données par une partie intéressée afin de leur garantir que la question de leur rapatriement sera résolue de manière équitable et qu'ainsi la réalisation d'un armistice en Corée ne soit plus entravée.

Si le commandement des Nations Unies désire vraiment la paix, la proposition que nous présentons devrait être acceptée.

Accueil favorable à l'O.N.U.

NEW-YORK, 30 (A.F.P.). — Les propositions de la Chine communiste pour mettre fin à la guerre de Corée ont reçu un accueil très favorable, dès qu'elles ont été connues aux Nations Unies, en dépit de menaces de la Grande-Bretagne et de autres puissances occidentales considérant qu'il n'était plus chimérique d'envisager une fin prochaine

de la guerre de Corée, puisque ces propositions semblent à première vue coïncider avec celles qui ont été adoptées par l'Assemblée de l'O.N.U. en décembre dernier.

L'Inde satisfaite

NEW-YORK, 30 (Reuter). — M. Zorine, délégué soviétique, a déclaré aux journalistes que la proposition de M. Chou-en-Lai était intéressante mais qu'il n'avait aucun commentaire à faire à ce sujet.

M. Krishna Menon, auteur du plan indien pour l'échange des prisonniers de guerre (Red. — plan très voisin des idées développées hier par M. Chou-en-Lai) a déclaré que l'information de Pékin doit être accueillie avec chaleur comme une nouvelle excellente et de la plus grande importance. La proposition de M. Chou-en-Lai ouvre la voie à un avenir plein d'espoir.

La Maison-Blanche ne veut rien dire encore

WASHINGTON, 30 (Reuter). — Le secrétaire de presse de la Maison-Blanche a déclaré que le président Eisenhower étudie les informations relatives à la déclaration de M. Chou-en-Lai, premier ministre chinois. « Nous ne voulons rien dire avant de savoir exactement ce que signifie cette déclaration. »

Washington attend des « propositions constructives »

WASHINGTON, 31 (A.F.P.). — Le département d'Etat a demandé aux communistes chinois de faire connaître, à Pannamjion, toute proposition constructive qu'ils pourraient soumettre pour régler la question du rapatriement des prisonniers de guerre de Corée.

YVES FARGE (nouveau prix Staline) tué dans un accident d'auto en Russie

PARIS, 31 (A.F.P.). — La radio de Moscou annonce que M. Yves Farge, président de la section française du Mouvement de la Paix, a trouvé la mort, le 29 mars, dans un accident d'automobile survenu aux environs de Tiflis (Georgie). Mme Farge et les autres personnes qui se trouvaient dans l'automobile sont indemnes.

C'est alors que M. Farge revenait de Gori, ville natale de Staline, que l'automobile dans laquelle il avait pris place est entrée en collision avec un camion, dans l'obscurité, et M. Yves Farge était arrivé à Tiflis le 28 mars pour visiter la ville.

Le 25 mars dernier, M. Farge avait reçu, au Kremlin, le prix Staline de la Paix.

L'aide américaine à l'étranger va être réduite

WASHINGTON, 30 (Reuter). — A la suite d'une conférence qu'il a eue avec le président Eisenhower, et à laquelle ont participé plusieurs membres du congrès ainsi que le directeur de l'Office de sécurité mutuelle, M. Stassen, le sénateur Taft a déclaré lundi que les Etats-Unis réduiront, au cours de la prochaine année fiscale, les crédits pour l'aide américaine à l'étranger. (Red. — Voilà une nouvelle qui contredit tous les commentaires français publiés dans un premier accès d'enthousiasme après les entretiens franco-américains de Washington.)

An PORTUGAL, un avion militaire américain «B-25» s'est écrasé au sol et a explosé. Les seize membres de l'équipage ont été tués.

En EGYPTE, un tribunal a condamné à 25 ans de prison le colonel Mehanha, ancien membre du Conseil de régence, accusé d'avoir participé au complot de janvier contre le nouveau régime.</

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Avant les élections cantonales des 18 et 19 avril

Il y a 190 candidats pour les 110 sièges du Grand Conseil

C'était hier à midi qu'expirait le délai de dépôt des listes pour l'élection du Conseil d'Etat et celle du Grand Conseil.

Pour les cinq sièges du Conseil d'Etat, il y a quatre listes portant au total six candidats; les listes radicale, libérale et P.P.N. portent chacune les noms de MM. Jean-Louis Barrelet, Pierre-Auguste Lemba, Edmond Guinand (anciens) et Gaston Clottu (nouveau). La liste socialiste porte les noms de MM. Jean Liniger et André Sandoz (nouveaux).

Pour le Grand Conseil, on compte 190 candidats pour 110 sièges. Dans le district de Neuchâtel, les listes radicale, libérale, socialiste et P.O.P. totalisent 60 candidats pour 30 sièges; district de Boudry: listes radicale, libérale et socialiste, 25 candidats pour 16 sièges; district du Val-de-Travers: listes radicale, libérale et socialiste, 21 candidats pour 12 sièges; district du Val-de-Ruz: listes radicale, libérale et socialiste, 12 candidats pour 7 sièges; district de Locle: listes du P.P.N., socialiste et du P.O.P., 22 candidats pour 15 sièges; district de la Chaux-de-Fonds: listes radicale, libérale, du P.P.N., socialiste et du P.O.P., 55 candidats pour 30 sièges. Rappelons qu'en 1949, il y avait 203 candidats pour 107 sièges.

Un délai d'une semaine, expirant lundi 6 avril, à midi, court pour les éventuels désistements.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

L'essor de la pêche

La tâche essentielle de l'inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse est de gérer le mieux possible la fortune représentée par les poissons de nos eaux et le gibier de nos forêts. Il y a là un capital qu'il convient de conserver, ou même de développer, et qui produit chaque année un certain intérêt.

Le rapport de l'inspecteur pour 1952 contient des considérations fort intéressantes, puisqu'elles constituent en quelque sorte le bilan de dix années d'activité. Nous en parlons d'autant plus volontiers que le service de la chasse et de la pêche ne coûte rien aux contribuables du canton.

Pour la pêche — nous parlerons de la chasse un autre jour — la politique de l'inspecteur est de ne pas répartir le tonnage disponible de poissons entre trop de pêcheurs. Les pêcheurs professionnels, dont le métier a fait l'objet de quelques dispositions restrictives, étaient 162 en 1943; ils étaient 106 en 1952. L'expérience a montré qu'on ne pêche pas moins de poissons avec 106 permis qu'avec 162 permis, et que les parts sont donc d'autant plus fortes. Quant à la pêche sportive, elle a pris un développement remarquable, le nombre des permis délivrés pour le lac passant de 606 en 1943 et 697 en 1947 à 1232 en 1952. La pêche dans les rivières s'est également fortement développée (983 permis en 1943 et 1379 en 1952).

Dans le lac de Neuchâtel, depuis dix ans, on pêche chaque année entre 300,000 et 350,000 kilos de poissons. Le 5% étant pris par les pêcheurs amateurs. Dans les rivières ce sont 8000 à 9000 kilos de truites de rivière qui sont capturées chaque année.

La pêche dans le lac en 1952 a été bonne puisque du point de vue du tonnage l'année dernière n'a été dépassée que par 1944 et 1945. La naïle, la bondelle, la truite, la perche, le vengeron et le brochet viennent en tête et leur rendement dépasse très nettement la moyenne des années 1917 à 1952.

LES CONFÉRENCES

Le Cahier vert de Benjamin Constant

Le biographe est chercheur, passionnément curieux et collectionneur. Il ne court pas après les morilles, les vieux états ou les vestiges de granit taillé, mais après des écrits inconnus, qu'il flairer, après des chapitres inédits, des lettres disparues, des ouvrages terminés ou fragmentaires.

Telle fut Dorette Berthoud, à la recherche du « Cahier vert », le fameux fragment de l'œuvre intime de Benjamin Constant.

La romancière neuchâteloise nous para donc, le 28 mars, de cette longue et intéressante poursuite des gens informés, famille, héritiers, hommes de loi et d'édition, de l'affaire de Mme Constant, qui se déroula devant nous: maisons, salons, caisses, meubles, liasses de documents, masses informes de papiers, le registre, le cahier, le cèdant tour à tour. Il fut conté, puis tenu, retenu, montré et caché par divers honorables tabellions du Pays romand, convoité par tous les amateurs de B. Constant, puis publié en fragments, surchargé de fautes et de détails suspects, amputé de nombreux faits, très souvent, plus que traduit, par des membres de la famille de l'auteur. Les péripéties du « Cahier » nous furent contées et exposées avec beaucoup d'agréable verve par la conférencière. C'est un épisode de l'histoire littéraire de notre Suisse française qui n'est pas simple à conter: le maquis est touffu, les gens et les chemins s'y croisent en nombre considérable. Mais l'auteur de Mme Berthoud goûta l'effort captivant de l'odyssée d'un « Cahier » célèbre, cette tranchée de vie de l'homme qui a écrit: « Je ne suis vivante au fond du cœur avec personne, je n'aime qu'en absence, en reconnaissance, en pitié ». Ce qui, conclut pertinemment la conférencière, est la clef du caractère de B. Constant, le secret de sa vie déchirée. M. J.-C.

Un automobiliste qui ferait bien de s'annoncer à la police

Dimanche soir, vers 22 h. 40, sur la route des Falaises, un automobiliste vaudois, qui circulait en direction de Neuchâtel, a été pris en écharpe, dans un virage, par une autre voiture qui, venant en sens contraire, roulait à gauche et à une vitesse excessive.

L'automobiliste fuitif ne s'est pas arrêté. On a retrouvé sur place une empreinte chronométrique portant le nom de « Mercury ». Il doit s'agir probablement d'une voiture modèle 1949, de couleur bleue ou noire, selon le dire de l'automobiliste vaudois.

Hier soir l'automobiliste ne s'était pas encore fait connaître à la gendarmerie.

Une voiture retrouvée...

La voiture NE 1096, dont nous avons signalé la disparition, a été retrouvée. En revanche, on recherche toujours la camionnette BE 14384 (et non 10384) volée à Neuchâtel.

Inspections militaires

Mercredi 1er avril doivent se présenter au collège de Serrières, à 8 heures: les hommes de la classe 1909 Lw.; à 14 heures: les hommes de la classe 1910 Lw.

Audition des élèves de Mlle Daisy Perregaux

On nous écrit: C'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous assistons à ces soirées, qui ont eu lieu cette année les 20 et 27 mars à l'Aula de l'Université.

Un nombreuse auditoire avait répondu à l'invitation qui lui avait été faite et chacun s'est plu à reconnaître les mérites de Mlle Perregaux dans sa méthode d'enseignement graduel du piano et au savoir-faire dans l'éducation musicale de ses élèves.

L'auditeur qui participe régulièrement à ces auditions se plaît à constater les progrès que font les élèves d'année en année. Les morceaux exécutés par les débutants donnent une bonne impression qui s'est affirmée lors des productions des élèves plus avancés. Plusieurs d'entre eux ont affronté des morceaux difficiles qui furent bien joués.

Qu'il nous soit permis de mentionner « Polichinelle », de Rachmaninov, la « Rhapsodie No 2 », de Liszt, la « Sonate pour deux pianos », de Clementi, le « Concerto pour deux pianos » de Haydn.

Four varier le programme de ces soirées, nous avons entendu une production d'un élève de violon ainsi que d'une élève de chant. En outre, Mme Wermelle, professeur de violon et Mme Cartier, professeur de diction, ont prêté leur bienveillant concours à cette manifestation en nous faisant apprécier leur art.

Jean BANDELIER.

CHRONIQUE MUSICALE

Sixième Concert d'abonnement

C'est un brillant concert qui termine notre saison symphonique officielle. Brillant par son programme et par son soliste, Arthur Grumiaux, dont le jeu rayonne de limpidité et d'aisance.

Plus encore peut-être que dans le Concerto, de Mozart, d'une interprétation, certes, éblouissante, mais où nous manquait quelque impalpable touche authentiquement mozartienne, c'est dans le « Poème », de Chaousson, que nous avons goûté sans réserve l'autorité, la puissance de séduction et la beauté d'un art violonistique de haute classe. Il faut dire aussi que l'entente entre chef et soliste était ici totale et que l'orchestre sut envelopper à merveille de ses harmonies poignantes le chant pathétique du violon.

Le programme orchestral nous conduisit à la féerique « Italienne », de Mendelssohn, aux appels grandioses de l'« Ouverture du Vaisseau Fantôme ». Ces œuvres admirables, l'art d'Ernest Ansermet plutôt que de ses vives interprètes — et de nous les faire vivre — s'attache à nous les « présenter » de l'extérieur, si j'ose dire; et cette présentation connaît aujourd'hui une maîtrise, une autorité, une intelligence indiscutables; mais c'est un aspect de ces œuvres qui nous est ainsi répété, non leur totalité et leur unité profondes.

Le « Terroir animé », léger triptyque de René Gerber, formait en ce programme un pittoresque intermède. La musique semble ne viser ici à rien d'autre que d'écouter ou peindre: elle égare traités et couleurs sonores, d'un charme et d'une saveur réels, mais le détail prend trop souvent le pas sur l'impression d'ensemble que l'on voudrait plus frappante et expressive. Ces pages sont proches des Paysages de Bruegel, joués ici à quelques années. Nous souhaitons aussi entendre à l'orchestre une œuvre — et sans doute est-elle en gestation — où le tempérament et le talent de notre compatriote soient au service d'une inspiration peut-être plus mûrie et plus exigeante.

Compositeur et interprètes furent vivement applaudis. Par ailleurs, le public ne ménagea pas son enthousiasme à l'adresse du chef et du soliste qui nous valurent l'éclat de cette soirée.

J.-M. B.

SERRIÈRES

On construit

(c) Tout le quartier compris entre le Clos-de-Serrières, la Coquemène et la rue G.-Farel n'est qu'un vaste champ de constructions.

Au Clos, au rond-point du trolleybus, on est en train de bâtir un restaurant avec terrasse.

A la Coquemène (ancien jardin de la volière Russ), une grande partie des arbres a été abattue et l'on y construira deux blocs de 48 mètres et 35 mètres de long avec une cinquantaine de logements. Un chemin reliera le Clos à la rue G.-Farel en passant devant le Cercle des travailleurs.

À côté du cercle s'élèvera une autre maison d'une douzaine de logements et d'une longueur de 24 mètres. Toutes ces maisons sont admirablement situées, dans un endroit tranquille. Le centre de Serrières en deviendra encore plus animé.

À la rue G.-Farel, la commune a commencé les réparations du mur de soutènement du temple. Ce vieux coin de Serrières sera embellie et mis en valeur.

À la rue Martenet, toute proche, un autre édifice de six-huit logements est projeté. Enfin, aux Charmettes, quartier en plein développement également, les grandes maisons locales commencées l'an dernier, sont en voie d'achèvement.

VIGNOBLE

PESEUX

À la Chaîne des Mères

(c) Cette Association philanthropique, qui a pour but de venir en aide aux victimes de la guerre et qui compte actuellement 300 membres, a tenu mardi dernier, à l'Aula de la maison de commune sa quatrième assemblée générale, sous la présidence de Mme P. Rieben.

Après les souhaits de bienvenue de la présidente, le cœur de la Côte « Charitable » exécuté, sous la direction de M. Raymond, quelques chœurs de Carlo Bollet. Ces chants, bien exécutés, ont donné à cette assemblée un cachet fort sympathique.

Puis Mme Rieben a présenté son rapport annuel relatant les différentes actions de la Chaîne des Mères; 12 actions de secours en Italie, en France, en Grèce, en Allemagne et en Suisse, représentant un total de 6000 fr. ont été accomplies au cours de cette année.

Différents rapports statutaires ont encore été présentés et adoptés.

BEVAIX

Au groupe d'hommes

(c) Pour sa dernière séance de la saison, le comité du Groupe d'hommes avait fait appel à M.M. J. Péter, inspecteur forestier, qui relata merveilleux son voyage en Finlande; cette intéressante causerie, agrémentée de projections en couleurs, captiva pendant plus d'une heure un auditoire malheureusement peu nombreux.

Puis, M. G. Roulet, président du Groupe, après avoir parlé de l'activité encourageante de cet hiver, invita l'assemblée à se retrouver l'automne prochain.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Au Club des Luteurs du Val-de-Ruz

(c) Réuni dernièrement à Villiers sous la présidence de M. Ernest Favre, de Cernier, le Club des Luteurs du Val-de-Ruz, après avoir liquidé différentes petites questions a passé au point principal de son ordre du jour, le championnat de lutte suisse à Villiers.

Ce traditionnel championnat aura lieu dans le courant du mois d'avril.

Notre prochain feuilleton

« LES ABEILLES DU PLESSIS »

Roman de Claire et Line Droze

Demain commencera dans nos colonnes la publication d'un beau roman de Claire et Line Droze, « Les abeilles du Plessis ».

Quatre filles à marier et un domaine à remettre, ce n'est pas une petite tâche pour une femme devenue veuve très jeune. Mais ce roman — qui finit bien — n'en reste pas moins plein de gaieté et d'allant et il se déroule dans un joli coin de la campagne française.

Ce clair roman d'amour, aux péripéties pleines de fraîcheur, ne manquera pas de plaire à chacun.

J.-M. B.

AUX MONTAGNES

TÊTE-DE-RAN

La route n'est pas encore utilisable

Comme nous l'annonçons hier, la route de la Vue-des-Alpes-Tête-de-Ran a été ouverte par la fraiseuse de l'Etat la semaine dernière. Cette route est cependant encore trop étroite pour qu'elle puisse être utilisée pas les voitures.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un escroc

qui avait opéré à Fribourg a été arrêté à Rome

Il avait négocié de faux chèques à Neuchâtel également

(c) Le 21 janvier dernier, un voyageur portant beau avait réservé une chambre dans un hôtel de Fribourg et avait payé d'avance. Cependant, il partit avant la nuit. Dans l'après-midi, la police de sûreté avait été avertie que trois chèques de voyage, émis par une agence américaine d'Athènes, avaient été échangés dans une banque de la place contre un montant de 1200 fr. suisses.

Le même individu s'était présenté dans un autre institut financier pour y faire la même opération, mais le caissier avait flairé un faux et demandé un délai. L'individu, se voyant soupçonné, s'était retiré et avait quitté la ville. On apprit par la suite que des chèques faux, comme ceux de Fribourg, avaient été négociés à Genève et à Neuchâtel.

Le signalement approximatif fut lancé par la sûreté de Fribourg aux polices suisse et internationale. On vint d'apprendre que l'escroc a été arrêté à Rome. Il répond au nom de Carlo Tedesco, citoyen italien. Il est âgé de 50 ans.

Comme la banque de Fribourg a été dédommagée, il n'y aura pas d'extradition et le coupable comparaitra devant les tribunaux italiens.

CHRONIQUE VITICOLE

L'assemblée de l'Association des viticulteurs de la Côte neuchâteloise

(c) L'assemblée annuelle de l'Association des viticulteurs de la Côte neuchâteloise s'est tenue dernièrement au Prieuré de Commondèche sous la présidence de M. G. de Meuron. Environ cent cinquante sociétaires y prirent part.

Le rapport d'exercice et les comptes furent approuvés. Il faut relever ici le courageux exposé qui fut fait sur la situation actuelle de notre viticulture. Situation paradoxale puisque sa prospérité et sa misère dépendent d'une poignée de gros importateurs qui, selon la situation du marché des vins, peuvent mettre en danger toutes les mesures prises en vue de sauvegarder les intérêts vitaux des quelques dizaines de milliers de personnes qui vivent de la viticulture. Il y aurait aussi beaucoup à dire de la politique commerciale de la Confédération et des traités de commerce qui nous lient avec les pays étrangers. Les prescriptions fédérales concernant la viticulture sont de ce fait inopérantes quand elles ne se retournent pas contre ceux qu'elles devraient protéger.

Un autre point fut soulevé. Un encaveur commerçant en vins, fut-il dit, a la faculté de s'approvisionner selon ses besoins. Lorsque le marché est favorable, il a la possibilité d'encaver au maximum de ses moyens. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si la mévente du vin se fait sentir, il se contente de sa propre vendange et les coopératives sont obligées d'encaver tout le reste sans savoir exactement quel sera l'écoulement futur des vins ainsi stockés. Les encaveurs voient leurs risques réduits, d'après le point de vue des coopératives, car si la mévente persiste, leurs stocks sont minimes, et, dans le cas contraire, ils ont toujours la possibilité de se réapprovisionner auprès des mêmes coopératives. Qu'arriverait-il si, au lieu de jouer ce rôle, les caves coopératives décidaient de faire peser sur le marché le poids de la totalité de leurs stocks?

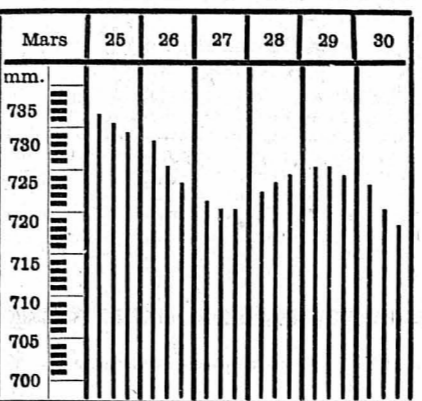
Enfin, il fut donné des exemples navants de ventes par des commerçants de Suisse allemande d'un vin de mauvaise qualité, étiqueté « vin de Neuchâtel » et qui était un vin des plus honnêtes quand il a quitté notre région.

L'assemblée s'est terminée par la traditionnelle sèche accompagnée d'un verre de blanc.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 mars. Température: Moyenne: 13,5; min.: 6,5; max.: 18,8. Baromètre: Moyenne: 721,4. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: modéré; fort: depuis 19 h. 15. Etat du ciel: Nuageux jusqu'à 15 heures environ. Le ciel se couvre ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac: 29 mars à 7 h. 30, 429,17. Niveau du lac, du 30 mars, à 7 h.: 429,18

Prévisions du temps: Nord des Alpes: Ciel se couvrant progressivement. Quelques précipitations tout d'abord dans le Jura et au pied nord du Jura, plus tard aussi sur le Plateau et dans les Alpes. Vent du sud-ouest, tournant à l'ouest et se renforçant. Tout d'abord encore doux, ensuite baisse assez forte de la température.

Rédacteur responsable: R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Un chauffard condamné

Pour juger une affaire de contravention à la loi sur la circulation dirigée contre M. R. et T. W., le tribunal de simple police a tenu séance.

Le 2 février, vers 22 h. 30, un agent en service au pont de Gleyres vit passer un motocycliste roulant à une allure exagérée dans la direction de la rue du Lac, allure qui fut encore augmentée dans la dite rue. La moto n'ayant pas de feu arrière et vu la vitesse à laquelle elle circulait, il ne put relever le numéro de la plaque, mais il avait reconnu l'occupant et il déposa un rapport à l'office compétent. L'enquête fit découvrir que le coupable R. circulait avec une plaque vaudoise attribuée à W. et était sans permis de conduire. La moto appartenait à M. D. qui l'avait louée à R. Le propriétaire des plaques était aussi à ce moment sans permis.

Après délibérations, le tribunal, considérant qu'il ne peut lui accorder de sursis en raison des antécédents, condamne R. à vingt jours d'emprisonnement, à 150 fr. d'amende et aux trois quarts des frais, et W. à 100 fr. d'amende et au quart des frais.

CHÂTETS

L'enquête sur l'incendie des hangars de la Société de cultures maraîchères

L'enquête concernant l'incendie qui, il y a quelques jours, a détruit, à Châtets (Lac), plusieurs hangars de la Société coopérative de cultures maraîchères, faisant pour plus de 150,000 fr. de dégâts, a conclu à l'imprudence de deux enfants, âgés de 14 et 12 ans, qui avaient fumé dans le local où a pris naissance l'incendie. Les imprudents seront déferés au tribunal pénal de l'enfance.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 6me page.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Exposition des travaux d'élèves

(c) Cette exposition avait lieu dimanche dans la grande salle du château. Les dessins sont nombreux et montrent un réel progrès, qui fait honneur au corps enseignant, organisateur de l'exposition. Les objets de bois, de carton, de rotin sont appréciés. Les masses du Mont et du Saplet se distinguent par des dessins aux vives couleurs et par de charmants petits objets de bois. Les travaux à l'aiguille présentés avec goût intéressent vivement les mères.

Un départ

(c) Lundi matin, au début des examens oraux, une délégation s'est rendue dans la classe de 6me et de 8me années, pour prendre congé de M. Roger Hugé, instituteur, qui a été nommé à Colombier. D'aimables paroles et des vœux furent échangés entre M. Treuthardt, président de la commission scolaire, et M. Hugé. Une plante fleurie fut offerte à ce dernier.

Deux nominations

(c) M. Fernand Vaucher est nommé à titre provisoire, pour un an, à la classe du Saplet, et Mme Fernand Guinand devient dame inspectrice, en remplacement de Mme Augleuger, démissionnaire.

Madame Paul Benner; Monsieur et Madame Théophile Benner, à Yverdon; Monsieur et Madame Ernest Haerle Benner et leurs enfants, à Zurich; Madame Laure Hahn-Pettavel, à Bôle; le docteur et Madame Charles Pettavel et leurs enfants; Madame Jacques Wohlens et ses enfants, à Genève; Mesdemoiselles et Monsieur Samuel Robert, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul BENNER

que Dieu a repris à Lui ce 29 mars, au matin.

L'Eternel est mon libérateur! Nous ferons retentir les cordes de nos lyes tous les jours de notre vie, dans le temple de l'Eternel. Essai 38 : 20.

Le culte aura lieu au Temple du bas, mardi 31 mars, à 14 h. 30, suivi de l'ensevelissement dans l'intimité au cimetière de Beauregard.

Le Comité, la Direction et le Corps enseignant du Conservatoire de Musique de Neuchâtel ont le profond regret de faire part du décès de leur très cher et honoré collègue

Monsieur Paul BENNER

professeur au Conservatoire depuis trente ans.

Les obsèques auront lieu mardi 31 mars.



Ville de Neuchâtel

La Direction des cultes de la Ville de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Paul BENNER

organiste du Temple du bas depuis 1911.

Elle conservera de cet artiste fidèle et entièrement dévoué à sa tâche, un souvenir profondément reconnaissant.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu après la cérémonie funèbre au Temple du bas, le 31 mars, à 14 h. 30.

Le comité de l'« Orphéon » a le pénible devoir d'informer ses membres honoraires, actifs et passifs, du décès de leur cher et regretté

Monsieur Paul BENNER

membre honoraire. Il les prie d'assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu mardi 31 mars, à 14 h. 30, au Temple du bas.

La paroisse de Neuchâtel de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Paul BENNER

son fidèle et dévoué organiste depuis 1911.

Les obsèques auront lieu mardi 31 mars.

Avis à nos lecteurs

et

à nos clients de publicité

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne paraîtra ni le 3 avril, jour de Vendredi-Saint, ni le 6 avril, lundi de Pâques, et nos bureaux et ateliers demeureront fermés ces jours-là. Les délais de réception des annonces sont fixés comme suit:

Pour le numéro du samedi 4 avril

Grandes annonces: jeudi 2 avril, à 10 h.
Petites annonces: jeudi 2 avril, à 11 h. 45

Pour le numéro du mardi 7 avril

Grandes annonces: jeudi 2 avril, à 17 h.
Petites annonces: samedi 4 avril, à 9 h.